



**HALF-YEAR FINANCIAL REPORT
at 30 June 2009**

METROPOLE TELEVISION – M6
A FRENCH LAW PUBLIC LIMITED COMPANY WITH AN EXECUTIVE BOARD
AND SUPERVISORY BOARD
WITH A CAPITAL OF € 51 581 876
HEAD OFFICE AND REGISTERED OFFICE: 89 AVENUE CHARLES DE
GAULLE
92575 NEUILLY-SUR-SEINE CEDEX

HALF-YEAR FINANCIAL REPORT

For half-year ended 30 JUNE 2009

(Article L 451-1-2 III of the Monetary & Financial Code

Article 222-4 and subsequent of the General Regulations of the AMF)

We hereby present the financial statements for the half-year ended 30 June 2009, prepared in accordance with the provisions of Articles 451-1-2 III of the Monetary & Financial Code and 222-4 and subsequent of the General Regulations of the AMF (the French Securities Authority).

This report shall be distributed in accordance with the provisions of Article 221-3 of the General Regulations of the AMF. It will also be available on our Company's website, www.groupem6.fr

CONTENTS

Chairman's statement	Page 4
Half-year report	Pages 5 to 17
A. HIGHLIGHTS OF THE FIRST HALF-YEAR	5
1. Structural environment and economic climate	5
1.1. Equipment and audiences	5
1.2. Advertising market	6
2. M6 Free-to-Air Network	7
3. Digital channels	7
4. Diversification and Audiovisual Rights	7
5. Other highlights	8
5.1. M6 Group operations	8
5.2. Regulatory developments	9
B. IMPACT ON HALF-YEAR FINANCIAL STATEMENTS	11
1. STATEMENT OF CONSOLIDATED COMPREHENSIVE INCOME	11
2. STATEMENT OF CONSOLIDATED FINANCIAL POSITION	13
3. CONTINGENT ASSETS AND LIABILITIES	14
4. CASH FLOW STATEMENT	14
C. EVENTS AFTER THE BALANCE SHEET DATE	16
D. DESCRIPTION OF MAIN RISKS AND UNCERTAINTIES	16
1. Risks and uncertainties in respect of the past half-year	16
2. Risks and uncertainties in respect of the second half-year	16
E. RELATED PARTIES	17
Condensed consolidated half-year financial statements	Pages 18 to 23
Notes to the condensed consolidated half-year financial statements	Pages 24 to 51
Statutory Auditors' Report	Pages 52 to 53

CHAIRMAN'S STATEMENT

I hereby state that, to the best of my knowledge, the consolidated financial statements for the half-year just ended have been prepared in accordance with the applicable accounting standards and provide an accurate picture of the assets, financial position and financial performance of all the companies included in the scope of consolidation. The half-year report featuring on pages 5 to 17 presents an accurate picture of the main events that took place during the first six months of the financial year and their impact on the half-year financial statements, the main transactions between related parties and the main risks and uncertainties for the remaining six months of the period

Neuilly sur Seine, 28 July 2009

Nicolas de Tavernost
Chairman of the Executive Board

HALF-YEAR REPORT AT 30 JUNE 2009

A. HIGHLIGHTS OF THE FIRST HALF-YEAR

1. Structural environment and economic climate

1.1. Equipment and audiences

Over the first half-year 2009, French households continued to equip themselves with multi-channel offerings, more specifically driven by DTT (Digital Terrestrial Television) and DSL broadband TV.

The equipment of French households is now as follows, analysed by receiving mode (*source: Company and MediaCabSat*)

Equipment of French households by receiving mode

% of French households	HY1 2008	HY1 2009
Analogue only (limited offering)	36.1%	18.0%
Free DTT	26.6%	42.0%
CabSat subscribers and pay-ADSL	25.8%	26.0%
Free ADSL TV	11.6%	14.0%
Total TV-equipped households	100.0%	100.0%

With 42% of French households now equipped with Free DTT, compared with about 26% in the 1st half-year 2008, the free DTT offering is the main driver for digitalisation and access to multi-channel offerings.

Even though free broadband TV also continued to grow, with 14% of households equipped, the number of French households subscribing to a pay offering (cable, satellite or DSL broadcasting) is stabilising. Lastly, the number of households that are exclusively dependent on the terrestrial analogue signal, and thus having access to a limited number of channels is in sharp decline and only represented 18% of French households at 30 June 2009, compared to more than 36% a year earlier.

This increase in equipment causes audience fragmentation between the original analogue channels and DTT channels primarily.

At 30 June 2009, the six major channels had an audience share of 73% (4-plus year olds), compared with 77% in the first half-year 2008; conversely, "Other TV" channels, which comprise DTT, DSL, cable and satellite channels had a combined audience share of 27.0% (4-plus year olds), compared with 22.7% in the first half-year 2008. Free DTT channels alone

accounted for 14.3% of the audience in the 1st half-year 2009, as against 10.2% in the 1st half-year 2008 (*source: Médiamétrie, 4-plus year olds*)

1.2. Advertising market

The HY1 2009 TV advertising market was marked by:

- A deteriorated economic situation, which had a significant impact on advertisers' expenditure in the majority of media, including television, with the following consequences: limited visibility over advertising campaigns and an imbalance between advertising space supply and demand, which resulted in unfavourable volume and subsequently price effects;
- The continuing audience fragmentation process and its knock-on effects on the distribution of the advertisers' advertising budgets between the original channels and DTT channels in particular;
- The ban, since the start of 2009, on advertising (excluding self-promotion) after 8pm on public broadcasting services. However, early observations noted that this ban has not yet led to a massive transfer of advertisers' budgets from public channels to the main private channels, in particular due to the economic climate.

Over the first half-year 2009, gross advertising expenditure (before rebates and frequency discounts) on the TV market totalled € 3.25 billion, down 3.1% year-on-year, and may be analysed as follows:

- €2,29 billion (gross) spent on the major nation-wide channels, down 12.2%;
- €616 million (gross) spent on free DTT channels, up 63.3% over HY1 2008;
- €341 million (gross) spent on DSL, cable and satellite channels, down 5.9% over HY1 2008.

Source: TNS Media Intelligence, terrestrial channels, excluding self-promotion and regional channels.

However, M6 Group estimates that expressed in net data, the decline in TV advertising expenditure should be close to 18% over HY1 2009.

Against this particularly depressed environment, M6 Group announced at the start of 2009 that it would focus its efforts over the financial year on:

- Drawing on the flexibility margins that exist in its TV operations, namely:
 - Potential programming cost saving for the M6 TV network, relating to the non-reinvestment in 2009 of the cost of Euro 2008,
 - Strict cost monitoring (contract renegotiations and other cost optimisations),
 - Higher contribution from digital channels, due to W9, one of the Group's new growth drivers,
- Optimising the contribution of diversification and audiovisual rights activities to net profit, made possible in particular by:
 - Cautious procurement management for the Ventadis division, with the objective of preserving profitability,
 - Putting the emphasis on developing new revenue streams within the Interactivity division,
 - High project selectiveness within M6 Interactions,
 - Favourable exit calendar for the Audiovisual Rights division.

2. M6 Free-to-Air Network

Against this difficult background for the original channels, the M6 TV network continued its strategy of strengthening prime time programming, since the noon to midnight period covers 95% of TV advertising expenditure.

The successful audience ratings on these time slots were confirmed, namely:

- At access time (6pm-7.40pm), the combination, launched in February 2008, of “*Un dîner presque parfait*” and “*100% Mag*”, two in-house productions, maintained a high level of performance in the 1st half-year 2009, attracting an average of 1.1 million additional viewers (compared with the average audience ratings noted over the same time slot prior to the launch), to an average of 2.2 million viewers (*January – June 2009, source Médiamétrie*)
- At prime time, the channel confirmed its audience ratings due to strong brands, including series (*NCIS, Desperate Housewives, Bones*), news magazines (*Capital, Zone Interdite*) and entertainment programmes (*Pékin Express, Nouvelle Star, L’Amour est dans le Pré*).

Over the period, M6 was thus the original channel that proved the most resilient in the face of audience fragmentation. Over the 12am-12pm time slot, M6 was the only major channel to post an unchanged audience share of 4-plus year olds, at 11.8% (*source Médiamétrie*).

3. Digital channels

M6 Group continued to develop in free DTT and pay TV.

W9 achieved improved audience performance, reaching an average audience rating of 2.3% over the 1st half-year 2009, as against 1.6% in the 1st half-year 2008 (4-plus year olds, *source Médiamétrie*). W9 is asserting itself as the co-leader in DTT alongside TMC and also confirmed its ranking as the leading DTT channel on the major under 50 year olds marketing targets.

With the broadcasting of the Mr & Mrs. Smith movie on 9 March 2009, W9 set the historic DTT audience rating record by attracting 1.4 million viewers. In addition to movies, documentaries, including *Convoi de l’extrême*, and series, such as *Missing*, also featured among the top audience ratings of the period.

The Group’s channels confirmed their performance in the pay TV environment (*Mediamétrie MediaCabSat wave 17, 29 December 2008 to 14 June 2009*):

- Paris Première, with an audience share of 0.9%, the joint leader for 4-plus year old individuals, as well as on its core target of upper middle class individuals, with an audience share of 1.0%
- As the 3rd channel for the 4-plus year olds, Téva confirmed, with an audience share of 1.3%, its ranking as the first channel for under 50 year-old housewives, followed by Série Club, with an audience share of 0.9% on this same target;
- The M6 Music Black and Club channels saw their audience levels double compared to the previous measure.

4. Diversification and Audiovisual Rights

Diversification and audiovisual rights proved their resilience over the first half-year.

The **Audiovisual Rights** division benefited over the 1st quarter and at the start of the 2nd quarter of the box office success of the “*Twilight chapitre 1 – Fascination*”, “*Harvey Milk*” and “*Prédications*” movies, which achieved respective ticket sales of 2.8 million, 0.5 million and 1.4 million. In addition, video sales and rights transfers recorded satisfactory performances.

The **Interactivity** division continued to grow and integrate the activities and expertise of Cyréalisis Group, acquired in the 1st half-year 2008, as testified by the launch of theme-based portals (turbo.fr, deco.fr, teva.fr) at end 2008 and early in 2009, as well as the redesign of the m6.fr website at the start of April 2009. This redesign is intended to give a new lease of life to the website of the M6 channel, by introducing more interactivity, meeting the expectations of web users, by offering more videos and news on programmes, and developing synergies with other Group websites.

The M6Replay catch-up TV platform, launched in March 2008, celebrated its first anniversary by topping the mark of 100 million programmes viewed in one year (120 million to date), with 2 million unique visitors in May 2009. As a pioneer and the leader in this new TV consumption mode, M6Replay has proved an advertising success, resulting in the platform breaking even as early as 2009. Overall, Group websites recorded 11.9 million unique visitors in May 2009, as against 9.5 million in May 2008.

Lastly, the M6 Mobile by Orange MVNO totalled more than 1.5 million active customers, marketing both flat rate and pre-paid offerings, as well as a 3G internet access offering.

Against a difficult market background for activities involving the sale of physical products to consumers:

- The activities of **Ventadis** (Distance selling) suffered from increased competition, combined with strong downward profit margin pressure. Its personnel focus on strict cost control and cautious procurement management with a view to preserving profitability. Home shopping posted a relative resilience, with a satisfactory performance by M6 Boutique (TV channel and TV show), in particular due to the success of the “anniversary special” live programme and a more entertaining format.
- The activities of **M6 Interactions** (CDs, DVDs, collections) receded further, reflecting the Group’s strategy of limiting its exposure to these markets, by proving more selective in the quantity and positioning of the products launched.

Lastly, **Football Club des Girondins de Bordeaux** ended the 2008-2009 season as winner of the League Cup and French Champion (Ligue 1), thereby qualifying for the second year running for the Champions’ League due to start in the second half-year. With this outlook in mind, the Club exercised the purchase option on Yoann Gourcuff on 28 May 2009.

5. Other highlights

5.1. M6 Group operations

On 5 January 2009, the Group ceased to broadcast local newscasts, resulting in a partial termination of the latter’s operations, the social consequences of which were dealt with the implementation of an employment retention plan. This plan, in respect of the majority of the cost of which the Group had recognised a provision in its 2008 financial statements, was approved on 30 January 2009 by the Works Council and implemented over the 1st half-year.

On 7 January 2009, stakeholders to the TPS – CanalSat merger transaction that created

Canal+ France received a grievance notification from the French Competition Committee, due to the fact that the Reporting Secretary of the Committee deemed that certain clauses of the agreements could be criticised from a competition point of view. The Group has made its observations known to the Recording Secretary. The procedure is ongoing.

On 12 February 2009, the Cantonal Court of Freiburg delivered its judgement in the litigation opposing M6 and SSR. This ruling concluded that the broadcasting of M6 in Switzerland, including local advertising breaks, constitutes an infringement of copyright and acts of unfair competition. M6 appealed the decision to the Federal Court on 30 April 2009. The procedure is ongoing.

On 26 February 2009, the M6 and PagesJaunes Groupe announced having terminated their partnership in the field of online property and cars classifieds, due to the economic slowdown affecting participants in this market segment. In light of this strategic change, M6 Group transferred its 34% shareholding in annoncesjaunes.fr to PagesJaunes Groupe. The impairment resulting from this disposal was recognised in the 2008 financial accounts.

On 3 March 2009, the French *Conseil Constitutionnel* validated the greater part of the Audiovisual Law, which was then promulgated on 7 March 2009. The provisions of the Law are specified in section 5.2 of this report.

Since the decision of the Court of Appeal in Paris in February 2008 in the matter of “Ile de la Tentation”, the Group received 25 requests to appear before a number of Labour Courts seeking to re-qualify as employment contracts the contracts signed by participants in reality television produced by the Group. The Supreme Court of Appeal’s decision of 3 June 2009 deemed that participation in the “Ile de la Tentation” show, produced by Glem and broadcast by TF1 was classed as an employment contract, but dropped the charge of concealed labour. At this stage, this decision does not change the Group’s assessment of risks incurred due to the 25 requests to appear before various Labour Courts.

Concerning the disputes relating to musical extracts used in programme flows, note that M6 was summoned in 2007 and 2008 by the SPPF and the SCPP, partnerships that represent disc producers, who claimed that the Group channels had used, since 1997, musical extracts from their directory without their prior approval and had not paid them in this respect. Following these summons, negotiations were initiated with all the players in the sector to find a resolution to this litigation. They were successfully concluded in 2009. The agreements signed apply with retroactive effect and specify rules for financial years from 2008 onwards.

On 16 June 2009, Mr. Axel Duroux, member of the Supervisory Board, informed the Company that he was resigning his term of office. The Supervisory Board, at its meeting of 28 July 2009, co-opted Mr. Philippe Delusinne, Chairman of RTL Belgique, to replace him. This appointment is subject to approval by the next shareholders’ general meeting.

5.2. Regulatory developments

- **Change in relations between broadcasters and producers**

As part of the revisions to the relationship between producers and broadcasters, M6 concluded at the end of 2008 an interprofessional agreement with the representatives of the *Union Syndicale de la Production Audiovisuelle* (USPA), the *Syndicat des Producteurs de Films d’Animations* (SPFA), the *Syndicat des Agences de Presse Télévisée* (SATEV), and the *Syndicat des Producteurs Indépendants* (SPI), defining the new regime for M6’s contribution to

audiovisual production.

The provisions of all the agreements concluded by the channels were taken into account by the Government that, as part of the parliamentary discussions of the law relative to audiovisual communication and the new public television service, revised the legislation necessary for the legal validity of these agreements and provides for them coming into force retroactively to 1 January 2009. The corresponding regulatory revisions are in progress and should be implemented during the second half of 2009.

These agreements notably reflect a reduction in the general obligation in European audiovisual programmes and programmes originally produced in France from 16 % to 15% of reference sales, the implementation of an investment sub-quota of 10.5% of reference sales (which may change depending on sales) in the so-called heritage programmes (drama, animation, creation documentaries, including those inserted into a broadcast other than a news programme or an entertainment programme, music videos, capture or the recreation of live performances), the securitisation of exclusives acquired by the channel and the opening of a right to revenues.

In addition, an option was granted to carry forward part of the obligation in the event advertising revenue falls by more than 10% from one year to another.

Talks are also ongoing between the above-mentioned professional organisations and digital channels with a view to concluding an inter-professional agreement redefining the regime for these channels' contributions.

▪ **The draft law relative to the modernisation of audiovisual broadcast and the new public television service, adopted in its final form by Parliament on 4 February 2009, and issued on 7 March 2009** proceeded with the reform of the public television service by providing for the partial elimination of commercial advertising on the national channels on France Télévisions between 8pm and 6am with effect from 5 January 2009 and the transposition of the AVMS directive by extending the competence of the CSA to audiovisual media services on demand, whose regime shall be defined by decree. The CSA also launched a consultation on this subject.

Advertising regime applicable to M6

The decree n° 2008-1392 of 19 December 2008, revising the regime applicable to television advertising, televised sponsorship and tele-shopping, authorised, with effect from 1 January 2009, the following:

- the extension of the average advertising time for one hour from 6 to 9 minutes, with the maximum limit per hour remaining set at 12 minutes;
- the change in the method of counting, clock time replacing the moving time.

The above mentioned draft law authorised the introduction of a second advertising break in audiovisual programmes and films as well as product placement under conditions to be defined by the CSA. At the same time as the elimination of commercial advertising on France Télévisions' channels, the legislator set up a new tax on advertising sales of television channels net of the amounts paid pursuant to the COSIP tax and after a fixed deduction of 4%.

The tax is calculated by applying a rate of 3% to the fraction of the amount of the annual payments, excluding VAT in respect of each television service, that exceeds €1 million.

Until the year of switch-off in France of the free-to-air broadcast in analogue form of television services, the tax has a ceiling of 50% of the increase in advertising sales for the calendar year in respect of which the tax is due compared to 2008, without however the tax being less than 1.5% of the advertising sales.

Media chronology

Pursuant to the Hadopi Law (*Haute autorité pour la diffusion des œuvres and la protection des droits sur Internet*) on illegal downloading, a new deadline for operating video-on-demand and physical video was instituted. M6 signed an inter-professional agreement that reorganised the media chronology on 6 July 2009. The aim of this agreement, concluded for a period of two years, is to shorten the time for all video-on-demand, physical video, pay TV and free TV operating outlets. A minister's order is currently being published that partly extends this agreement.

- **The fight against juvenile obesity**

Under the auspices of the Ministry of Health and the Ministry of Culture and Communication, the television channels, the producers and the advertisers signed a charter on 18 February 2009 to fight juvenile obesity in France. With a duration of 5 years and monitored by the CSA, this charter grants the *Institut National de Prévention and d'Éducation pour la Santé* preferential tariffs for broadcasting its messages of health prevention designed to encourage a balanced diet and physical exercise and includes editorial commitments by the channels to promote and educate the young audiences notably in balanced diet behaviour.

- **Digital broadcasting**

M6 participates in the gradual digital mode extension process in continental France that precedes the switch-off of the analogue signal, in accordance with the obligation made by Article 96-2 of the Law of 30 September 1986 and the schedule established by the CSA on 10 July 2007. In addition, the Company remains highly vigilant that, on the one hand, further coverage commitments, which are being debated as part of a draft law currently being examined by Parliament are not imposed on it by the legislator, in particular at regional level (*département*), and, on the other hand, that the analogue signal switch-off process is carried out within the framework of the GIP without delay and unjustified cost overruns for the channel.

- **Personal Mobile Television (PMT)**

A mission was commissioned at Government level during the 1st half-year 2009 to review the terms and conditions of implementation of PMT. It reported its first findings at the start of July 2009, leaving several options open in relation to the development of the business model. Note: the M6 and W9 channels were each awarded a PMT licence in May 2008.

B. IMPACT ON HALF-YEAR FINANCIAL STATEMENTS

1. STATEMENT OF CONSOLIDATED COMPREHENSIVE INCOME

M6 Group reported consolidated sales of €678.3 million over the 1st half-year 2009, showing a decline limited to 4.3% and reflecting the Group's resilient capacity in a deteriorated economic climate, in spite of a second quarter adversely affected by an unfavourable comparison effect.

Multi-media advertising revenue (M6 Free-to-Air, digital channels, press and Internet) totalled €370.8 million, down 10.4%, and non-advertising revenue €307.5 million, an increase of 4.2%.

Movements may be analysed as follows by business segment:

in €m	1st Quarter			2nd Quarter			First Half-Year		
	2008	2009	%	2008	2009	%	2008	2009	%
M6 FTA Network	166.6	148.2	-11.1%	203.6	170.0	-16.5%	370.2	318.2	-14.0%
Digital channels	29.1	32.6	+12.0%	33.9	37.9	+11.9%	63.0	70.5	+12.0%
Diversification and Audiovisual Rights	131.5	146.6	+11.5%	144.4	142.9	-1.0%	275.9	289.5	+4.9%
Consolidated revenues	327.3	327.4	=	381.9	350.9	-8.1%	709.1	678.3	-4.3%

- M6 Free-to-Air reported a 14.0% decline in sales, including a 14.1% decrease in the M6 TV network advertising revenue, within a market featuring very limited visibility and unfavourable volume, and subsequently price effects.
- The consolidated sales of digital channels amounted to € 70.5 million, an increase of 12.0%, driven in particular by the development of W9.
- The contribution of audiovisual rights and diversification activities to consolidated sales grew by 4.9%, featuring the following main movements:
 - Physical product sales decreased. Ventadis (Distance Selling division) thus recorded a 7.6% sales decline to €126.9 million,
 - Interactive activities sales (Internet, Mobile, catch-up TV, ...) were €44.2 million, as against €41.4 million at 30 June 2008,
 - Audiovisual rights achieved sales growth of 22.1% to €46.1 million, driven by good box office performance in the 1st quarter,
 - Lastly, Football Club des Girondins de Bordeaux (F.C.G.B) reported revenues of € 55.5 million at 30 June 2009, following a first-rate 1st half-year from a sports point of view (French Champion and League Cup winner).

Despite the decline in the M6 TV network advertising revenue, consolidated EBITA reported a slight 0.9% increase to €107.5 million, under the combined effect of:

- maintained M6 programming costs and non-reinvestment of the cost of the Euro, broadcast in June 2008, resulting in a €46.1 million saving,
- the first results of the cost cutting plan,
- the maintained contribution from diversification activities and the increased contribution from digital channels.

Analysed by segment, the following movements were noted:

- M6 Free-to-Air contributed €74.0 million to EBITA, as against €79.7 million at 30 June 2008, with programming costs of € 148.4 million, down 23.7% (+0.3% excluding Euro 2008 cost overrun),
- digital channels reported a strong growth in their contribution to EBITA, to €12.1 million, compared with €7.7 million at 30 June 2008,
- diversification and audiovisual rights generated a contribution to consolidated EBITA of € 22.6 million at 30 June 2009, compared with €21.5 million in 2008, unchanged at 7.8% of sales.

Group costs that were not directly allocated to operating activities were €1.3 million, as against € 2.4 million at 30 June 2008. These charges notably related to the cost of the share subscription and free share allocation plans.

Consolidated EBITA represented 15.8% of sales, compared with 15.0% at 30 June 2008.

Consolidated operating profit amounted to €106.8 million, as against €107.9 million at 30 June 2008.

Financial income came to €10.5 million, primarily reflecting the increase in valuation of financial assets made up of Canal+ France shares and the associated sales option, as well as the impact of lower interest rates on the average yield of cash deposits and the level of interest charges.

The loss from equity accounted subsidiaries amounted to €0.4 million.

After deducting a €36.9 million income tax charge, net profit – Group share totalled €80.1 million (up 1.0%), which represented 11.8% of sales, compared with 11.2% at 30 June 2008.

2. STATEMENT OF CONSOLIDATED FINANCIAL POSITION

At 30 June 2009, total assets were €1,430.5 million, a slight decrease of €10.2 million (down 0.7%) compared to 31 December 2008.

Non-current assets totalled €377.0 million, a very sharp decrease of 371.9 million (down 49.7%) compared to the 2008 year-end.

This movement was primarily due to the reclassification from non-current assets to current assets of the 5.1% shareholding in Canal + France, the fair value of which was €363.0 million at 31 December 2008. The maturity of the put option on these shares (with a floor value established by contract at €384.2 million) of which the Group benefits is now less than one year.

Other movements in non-current assets (down €8.9 million) included €6.6 million in relation to investments in associates (disposal of Annonces Jaunes, losses of Tyre Dating) and the movement in capitalised audiovisual rights (down €4.3 million).

Excluding cash and cash equivalents, current assets amounted to €1,020.0 million, a very strong increase of €368.7 million (up 56.6%) compared to 31 December 2008.

This movement was primarily due to the reclassification from non-current assets to current assets of the 5.1% shareholding in Canal + France. At 30 June 2009, the fair value of these shares was €373.4 million due to the €10.4 million increase in value achieved over the first half-year and taken to the income statement.

Apart from Canal + France, there were no significant movements in the half-year. Notably, the decline in advertising sales did not result in a lower level of trade receivables, these increased conversely by €4.2 million. This development was the effect of significant seasonality in receivables relating to advertising sales, with the maximum level achieved at the end of the 1st half-year.

Cash and cash equivalents amounted to €33.5 million, down €7.0 million compared to 31 December 2008.

The Group's share in shareholders' equity came to €767.4 million.

The change (down €27.8 million) is primarily due to the distribution of dividends (charge of €109.3 million), as well as HY1 profit (+€80.1 million).

Other items in liabilities (current and non-current) came to €663.3, up €17.6 million (or 2.7%).

Apart from the €40.0 million increase in debt following drawdowns on the credit lines established in 2008 for a total of €135 million, other current and non-current liability items

declined by €22.4 million. This movement relates to a slight reduction in suppliers' payment terms, with trade payables decreasing by €22.5 million.

3. CONTINGENT ASSETS AND LIABILITIES

At 30 June 2009, commitments provided by the Group came to €951.2 million, as against €738.7 million at 31 December 2008.

This significant increase in commitments given (up €212.5 million) primarily resulted from the following:

- Commitments for the purchase of rights and co-productions net of advance payments came to €787.4 million, up €237.7 million; this increase referred mainly to the M6 TV channel (up €227.9 million), corresponding to commitments given by the channel in relation to new acquisitions, less the posting to the balance sheet as inventories of rights due to be used.
- Commitments related to transmission and distribution contracts of the channels came to €121.8 million, down €19.2 million compared to 31 December 2008. This decline was primarily due to the execution of the M6 channel analogue broadcasting contract, the selected contract end date corresponding to the date of analogue signal extinguishment provided by law (30 November 2011). Commitments associated with the digital broadcasting (DTT) of M6, W9, Paris Première and TF6 (50% of the latter) slightly declined, the increased cost resulting from the extension of areas covered by DTT in 2009 being more than offset by the execution of contracts concluded up to 2008.

At 30 June 2009, commitments received by the Group came to €111.6 million, as against €106.5 million at 31 December 2008.

The movement primarily comprises broadcasters' commitments to purchase audiovisual rights from SND (up €10.5 million), revenue guaranteed by contract as part of other diversification activities (up €7.5 million) and the reduction (€12.4 million) in commitments received from Canal+ France and other major distributors for distribution of the Group's channels as their contracts are executed.

4. CASH FLOW STATEMENT

Cash flow from operations came to €100.0 million at 30 June 2009, a level close to that noted at 30 June 2008 (€96.3 million).

However, this slight increase resulted from contrasting developments:

- The self-financing capacity before tax generated by the Group increased by €8.8 million to €152.8 million, in spite of a €1.1 million decrease in profit before tax. Net profit for the first half-year 2009 was actually marked by an €11.0 million increase in non-cash accounting charges, such as, among others, amortisation, depreciation and provision charges relating to the application of IFRS 2 – *Share-based payments*;
- The movement in working capital requirements, excluding receivables and tax commitments, was a €31.3 million cash usage, a higher level than in HY1 2008 (cash usage

of €8.4 million). However, excluding advances paid in 2007 for the purchase of Euro 2008 rights, the HY1 2008 movement would have been €34.5 million. The change noted in the first half-year 2009 was thus in line with that observed over the first six months of 2008.

The main change in WCR related to operating liabilities, resulting in a € 22 million cash outflow;

- The income tax charge was down to €21.5 million, compared to €39.3 million in 2008. This 45.3% decline from one period to the other reflects the 36.3% reduction in the income tax charge between the 2007 and 2008 financial years, since the charge of a given year determines the level of preliminary tax paid the following year.

Cash flow in respect of investments used €32.8 million of cash generated from operations. Net investments came to €68.8 million in HY1 2008.

- Growth investments or non-recurring investments resulted in a €0.5 million income over the first six months of 2009, since the value of acquisitions, primarily including the earn-out paid as part of the acquisition of Cyréalys, was less than disposals, including that of the Group's investment in Annonces Jaunes; in the first half-year 2008, growth or non-recurring investments had generated a €24.5 million cash outflow;
- More recurring investments (purchase of rights by SND, players bought and sold by FC Girondins de Bordeaux, renewal of technical installations) decreased from €44.3 million at 30 June 2008 to €33.3 million at 30 June 2009; this € 10.0 million decline was due to a more targeted SND activity on the rights market (down €11.6 million).

Cash flow used in financial transactions came to €74.2 million, down from €90.4 million in HY1 2008.

This €16.2 million movement was due to the following:

- Dividends paid decreased by €19.4 million to €109.3 million, under the effect of reduction in the cash dividend paid per share (down 15%) between 2008 and 2009 (€0.15 less per share);
- The share buyback programme was not implemented over HY1 2009, whereas it had a €13.7 million adverse impact on cash and cash equivalents in HY1 2008. Other cash outflows relating to treasury shares (purchases for allocation, liquidity contract) totalled €4.6 million in the period, compared to € 11.8 million for the same period of 2008; the improvement in cash and cash equivalents resulting from these two developments was thus €20.9 million;
- Within the framework of the financing lines established in 2008 (€85 million from banking institutions and €50 million from the Group's main shareholder, Bayard d'Antin), €40 million was thus drawn down to meet financing requirements; €65 million had been drawn down from these credit lines at 30 June 2008.

Thus the half-year saw a drop in cash of €7.0 million, whereas the first half of 2008 had posted net cash usage of €62.9 million.

Cash and cash equivalents thus totalled € 33.5 million at 30 June 2009, compared to € 26.2 million at 30 June 2008.

After taking account of the financing facilities drawn down, the Group posted a net debt of €8.3 million at 30 June 2009, compared with net debt of €41.2 million at 30 June 2008.

C. EVENTS AFTER THE BALANCE SHEET DATE

To the best of the company's knowledge, no significant event has taken place since 1 July 2009 that is likely to have or to have had in the recent past a significant effect on the Company's or Group's financial position, financial performance, business activity or assets.

D. DESCRIPTION OF MAIN RISKS AND UNCERTAINTIES

1. Risks and uncertainties in respect of the past half-year

The Group's main risks and uncertainties are detailed in the 2008 Reference Document deposited with the AMF on 30 March 2009 and available on the website www.amf-france.org as well as on the Company's own website www.groupeM6.fr. The risk factors are described, as well as insurances and hedges against the risks, and the method of provisions for both risks and litigation.

Potential recent developments concerning litigation are specified in section A. 5 of this half-year report. The financial risks arising from matters in progress have been conservatively estimated and provided for where necessary in the Group's financial statements.

In addition, an update of potential market risk exposure, sensitivity and hedging is specified in Note 20.3 to the condensed consolidated half-year financial statements.

To the best of the Company's knowledge, nothing has occurred since 1 January 2009, apart from those items already mentioned, that changes the description of main risks and uncertainties as stated in the Reference Document.

2. Risks and uncertainties in respect of the second half-year

The Group's business is in part subject to seasonal fluctuations, the general principles having been enumerated in Note 5 in the Notes to the condensed half-year consolidated financial statements.

More specifically, in respect of 2009, the following items may be added:

- Allowing for poor visibility on advertising revenues, the M6 Group is unable at this point to provide precise information on trends in the second half. Nonetheless, it appears probable that the TV advertising market will remain subject to strong pressure over the second half-year, due to the economic climate.
- The 23.7% decrease in M6 TV network programming costs was due to the broadcast of Euro 2008 matches in June 2008 and the lack of re-investment of the same amount in the first half-year 2009 (net cost of €46.5 million). Therefore, this decrease is no indication of total full-year cost. The M6 Group has indicated that for the 2009 financial year programming costs of the M6 channel should total approximately €300 million, which is a target of stability excluding the cost of Euro 2008.

- The Group will continue to implement its cost-cutting plan, with a full-year savings target of €10 million for 2009.
- The financial performance of digital channels, in particular W9, is exposed to uncertainties affecting their advertising revenue and to a seasonality effect on programming costs, due to the introduction in September of new programmes for the season.
- The profits of the Girondins Football Club of Bordeaux for the first half-year cannot be extrapolated for the calendar year.

In conclusion, the Group wishes to repeat that due to the uncertainties caused by the current economic environment, of the traditional seasonality of its activities and the savings made over the 1st half-year 2009 in M6 programming costs, the level of EBITA should not be extrapolated to assess this same indicator over the full financial year.

E. RELATED PARTIES

Information in respect of transactions with related parties is detailed in Note 28 to the condensed half-year consolidated financial statements.

CONDENSED CONSOLIDATED HALF-YEAR FINANCIAL STATEMENTS AT 30 JUNE 2009

A.	CONSOLIDATED ACCOUNTS AT JUNE 30, 2009	20
1.	STATEMENT OF CONSOLIDATED FINANCIAL SITUATION	20
2.	CONSOLIDATED PROFIT AND LOSS STATEMENT	21
3.	CONSOLIDATED CASH FLOW STATEMENT	22
4.	CONSOLIDATED EQUITY	23
B.	ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS (FRENCH ONLY)	24
1.	FAITS MARQUANTS DU SEMESTRE	24
2.	INFORMATIONS SUR L'ENTREPRISE	24
3.	PRÉPARATION ET PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	24
4.	IMPACTS DES CHANGEMENTS DE METHODE	26
5.	SAISONNALITE	27
6.	REGROUPEMENT D'ENTREPRISES	27
7.	INFORMATIONS SECTORIELLES	27
8.	AUTRES PRODUITS OPERATIONNELS ET AUTRES CHARGES OPERATIONNELLES	30
8.1.	Autres produits opérationnels	30
8.2.	Consommations et autres charges opérationnelles	30
8.3.	Amortissement, dépréciation, différences de change et coûts des stocks inclus dans les charges opérationnelles	30
9.	REMUNERATIONS EN ACTIONS	30
10.	RESULTAT FINANCIER	33
11.	IMPÔT SUR LE RESULTAT	33
12.	RÉSULTAT PAR ACTION	34
13.	DIVIDENDES VERSÉS	34
14.	GOODWILL	35
15.	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	35
16.	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	36
17.	ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES A LA VENTE	36

18. AUTRES ACTIFS FINANCIERS	36
19. STOCKS	37
20. INSTRUMENTS FINANCIERS	37
20.1. Risque de crédit	37
20.2. Risque de liquidité	39
20.3. Risque de marché	39
20.4. Effet en résultat des instruments financiers	42
21. TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE	42
22. CAPITAUX PROPRES	43
22.1. Politique de gestion du capital	43
22.2. Actions composant le capital de Métropole Télévision	44
22.3. Variations de capitaux propres ne transitant pas par le compte de résultat	45
23. DETTES FINANCIÈRES	45
24. PASSIFS FINANCIERS	46
25. INDEMNITÉS DE DÉPART EN RETRAITE	46
26. PROVISIONS	47
27. ACTIFS ET PASSIFS ÉVENTUELS	48
28. PARTIES LIÉES	49
28.1. Identification des parties liées	49
28.2. Transactions avec les actionnaires	49
28.3. Transactions avec les coentreprises	49
28.4. Transactions avec les entreprises associées	50
28.5. Transactions avec les dirigeants	50
29. ÉVÉNEMENTS POST CLÔTURE	51
30. PERIMETRE	51

METROPOLE TELEVISION S.A.
ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.

Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2009

Erreur ! Signet non défini.

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2009**Erreur ! Signet non défini.**

A. CONSOLIDATED ACCOUNTS AT JUNE 30, 2009

1. STATEMENT OF CONSOLIDATED FINANCIAL SITUATION

ASSETS

<i>(€ millions)</i>	30/06/2009	31/12/2008
Goodwill	82.8	83.0
Audiovisual rights	79.0	83.3
Other intangible assets	72.9	68.0
INTANGIBLE ASSETS	234.7	234.3
Land	14.1	14.1
Buildings	68.5	69.4
Other property, facilities and equipment	27.2	25.0
PROPERTY, FACILITIES AND EQUIPMENT	109.8	108.5
Available-for-sale financial assets	11.1	11.1
Other non-current financial assets	4.2	366.9
Shareholdings in associates	-	6.6
FINANCIAL ASSETS	15.3	384.6
Deferred tax assets	17.2	21.5
TOTAL NON-CURRENT ASSETS	377.0	748.9
Broadcast rights inventory	206.4	206.3
Other inventories	25.2	25.9
Trade receivables	264.6	260.4
Current tax	1.4	12.4
Other current assets	148.8	146.2
Derivative financial instruments	-	0.1
Current financial assets	373.6	-
Cash and cash equivalents	33.5	40.5
TOTAL CURRENT ASSETS	1 053.5	691.8
TOTAL ASSETS	1 430.5	1 440.7

EQUITY AND LIABILITIES

<i>(€ millions)</i>	30/06/2009	31/12/2008
Share capital	51.6	51.6
Share premium	24.3	24.3
Treasury shares	(11.3)	(9.7)
Consolidated reserves	623.1	593.6
Other reserves	(0.4)	(3.1)
Net profit for the year (Group share)	80.1	138.4
GROUP EQUITY	767.4	795.1
MINORITY INTERESTS	(0.2)	(0.1)
SHAREHOLDERS' EQUITY	767.2	795.0
Provisions for liabilities and charges	5.3	5.1
Financial debt	5.1	5.0
Other financial liabilities	-	-
Liabilities relating to non-current assets	13.0	13.2
Other liabilities	0.4	0.6
Deferred tax liabilities	12.8	14.1
TOTAL NON-CURRENT LIABILITIES	36.6	38.0
Provisions for liabilities and charges	69.5	69.4
Financial debt	41.0	1.1
Other financial liabilities	0.5	5.1
Trade payables	345.7	368.2
Other operating liabilities	57.9	67.7
Current tax	4.2	2.1
Tax and social securities payable	84.5	74.9
Liabilities relating to non-current assets	23.4	19.2
TOTAL CURRENT LIABILITIES	626.7	607.7
TOTAL EQUITY AND LIABILITIES	1 430.5	1 440.7

2. CONSOLIDATED PROFIT AND LOSS STATEMENT

<i>(€ millions)</i>	30/06/2009	30/06/2008
Turnover	678.3	709.1
Other income from ordinary operations	4.5	3.3
Total revenues from ordinary operations	682.8	712.4
Materials and other service purchase	(364.8)	(427.1)
Personnel costs (including profit sharing plan contributions)	(124.8)	(116.1)
Taxes and duties	(34.5)	(30.1)
Net depreciation/amortisation/provision charges	(51.8)	(33.1)
Impairment of unamortised intangible assets	-	-
Total operating expenses	(576.0)	(606.4)
Capital gains on disposals of non-current assets	-	1.8
Operating profit	106.8	107.9
Financial income	0.8	2.3
Interest expenses	(0.3)	(1.1)
Revaluation of derivative financial instruments	(0.1)	0.3
Proceeds from sale of available-for-sale financial assets	-	-
Other financial expenses	10.0	9.9
Net financial income	10.5	11.4
Share of associates results	(0.4)	(1.3)
Profit before tax	116.9	118.0
Income tax	(36.9)	(38.8)
Net profit from continuing operations	80.0	79.2
Post-tax profit (loss) from discontinuing operations	-	-
Consolidated net profit	80.0	79.2
Net profit (Group share)	80.1	79.2
Minority interests	(0.1)	-
Earnings per share – basic (€) - Group share	0.622	0.614
Earnings per share from continuing operations – basic (€) - Group share	0.622	0.614
Earnings per share – diluted (€) - Group share	0.622	0.614
Earnings per share from continuing operations – diluted (€) - Group share	0.622	0.614
COMPREHENSIVE INCOME		
Consolidated net profit	80.0	79.2
Change in value of derivative instruments	4.0	10.8
Change in value of translation adjustment	(0.1)	(0.7)
Change in value of actuarial gains and losses	0.2	0.6
Deferred tax	(1.5)	(3.9)
Changes recognized outside profit or loss	2.7	6.8
Total Comprehensive Income	82.7	86.0
Attributable to :		
Equity holders of the parent company	82.7	86.0
Minority interests	-	-

3. CONSOLIDATED CASH FLOW STATEMENT

<i>(€ millions)</i>	30/06/2009	30/06/2008
Operating profit	106.8	107.9
Non-current asset depreciation and amortisation	45.2	32.0
Capital gains (losses) on disposals	(0.7)	(2.9)
Other non-cash items *	1.1	5.5
Operating profit after restatement for non-cash items	152.4	142.5
Income generated by cash balances	0.8	2.7
Interest paid	(0.3)	(1.1)
SELF-FINANCING CAPACITY (BEFORE TAX)	152.8	144.0
Movements in inventories	0.6	(2.3)
Movements in trade receivables	(9.9)	(13.4)
Movements in operating liabilities	(22.0)	7.3
NET MOVEMENT IN WORKING CAPITAL REQUIREMENTS	(31.3)	(8.4)
Income tax paid	(21.5)	(39.3)
CASH FLOW FROM OPERATIONS	100.0	96.3
Investing activities		
Intangible assets acquisitions	(26.8)	(39.7)
Property, facilities and equipment acquisitions	(8.5)	(6.8)
Investments acquisitions	-	-
Acquisition-related borrowings	(5.0)	(24.7)
Cash and cash equivalents arising from subsidiary acquisitions	5.5	0.4
Cash and cash equivalents arising from subsidiary disposals	1.9	2.0
Disposals of intangible assets and property, facilities and equipment	0.1	-
NET CASH USED IN INVESTING ACTIVITIES	(32.8)	(68.8)
Financing activities		
Share capital increases	-	-
Current financial assets	(0.4)	1.4
Financial liabilities	40.0	62.4
Income from the exercise of stock options	-	-
Purchase of treasury shares	(4.6)	(25.5)
Dividends paid to shareholders of the parent company	(109.3)	(128.7)
Dividends paid to minority interests of consolidated companies	-	-
NET CASH USED IN FINANCING ACTIVITIES	(74.2)	(90.4)
Cash flow linked to discontinuing operations	-	-
NET CHANGE IN CASH AND CASH EQUIVALENTS	(7.0)	(62.9)
Cash and cash equivalents – start of year	40.5	89.1
CASH AND CASH EQUIVALENTS – END OF YEAR	33.5	26.2

* primarily related to effects of IFRS2 recognition

4. CONSOLIDATED EQUITY

(€ millions)	Number of shares (thousands)	Share capital	Share premiums	Treasury shares	Consolidated reserves Net profit (Group share)	Fair value movements Foreign exchange difference Actuarial gains and losses	Group equity	Minority interest	Shareholder's equity
BALANCE AT 1 JANUARY 2008	129 934.7	52.0	24.3	(10.2)	735.4	(13.4)	788.0		788.0
<i>Income(expenses) directly recognised to equity</i>						6.8	6.8		6.8
Net profit (Group share)					79.2		79.2		79.2
Total recognised income and expenses					79.2	6.8	86.1		86.1
Dividends					(128.7)		(128.7)		(128.7)
Changes in consolidating company's equity		(0.4)					(0.4)		(0.4)
Cost of stock options (IFRS 2)					4.1		4.1		4.1
Purchases/sales of treasury shares					(21.0)		(21.0)		(21.0)
Other movements					0.4		0.4		0.4
BALANCE AT 30 JUNE 2008	128 954.7	51.6	24.3	(10.2)	669.4	(6.6)	728.4		728.4
BALANCE AT 1 JANUARY 2009	128 954.7	51.6	24.3	(9.7)	732.0	(3.1)	795.1	(0.1)	795.0
<i>Income(expenses) directly recognised to equity</i>						2.7	2.7		2.7
Net profit (Group share)					80.1		80.1	(0.1)	80.0
Total recognised income and expenses					80.1	2.7	82.8	(0.1)	82.7
Dividends					(109.3)		(109.3)		(109.3)
Changes in consolidating company's equity							-		-
Cost of stock options (IFRS 2)					2.1		2.1		2.1
Purchases/sales of treasury shares					(1.7)		(3.6)		(3.6)
Other movements					0.3		0.3		0.3
BALANCE AT 30 JUNE 2009	128 954.7	51.6	24.3	(11.3)	703.2	(0.4)	767.4	(0.2)	767.2

B. ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES

Sauf indication contraire, tous les montants cités dans l'annexe sont libellés en millions d'euros.

1. FAITS MARQUANTS DU SEMESTRE

Le 5 janvier 2009, le groupe a procédé à l'arrêt de la diffusion des décrochages locaux, entraînant une cessation partielle de l'activité de ceux-ci, dont les conséquences sociales ont été encadrées par un plan de sauvegarde de l'emploi. Ce plan, dont le coût a été en majeure partie anticipé dès 2008 dans les comptes du Groupe, a été entériné en date du 30 janvier 2009 par le Comité d'Entreprise et mis en œuvre au cours du 1^{er} semestre.

Le 26 février 2009, les groupes M6 et PagesJaunes Groupe ont annoncé la fin de leur partenariat dans le domaine des petites annonces immobilières et automobiles sur Internet, compte tenu du ralentissement économique touchant les acteurs de ces segments de marché. Au regard de cette inflexion stratégique, le Groupe M6 a cédé sa participation de 34% détenue dans annoncesjaunes.fr à PagesJaunes Groupe. La perte de valeur résultant de cette cession avait été constatée dans les comptes de l'exercice 2008.

Le 3 mars 2009, le Conseil Constitutionnel a validé l'essentiel des dispositions de la loi audiovisuelle, qui a été promulguée le 7 mars 2009. Les dispositions de la loi conduisent à une suppression partielle de la publicité commerciale sur les antennes nationales des chaînes de France Télévision, à une extension du temps de publicité commercialisable et à l'instauration d'une nouvelle taxe sur le chiffre d'affaires des chaînes.

2. INFORMATIONS SUR L'ENTREPRISE

Les états financiers consolidés au 30 juin 2009 du groupe dont Métropole Télévision est la société mère (le Groupe) ont été arrêtés par le Directoire du 27 juillet 2009 et examinés par le Conseil de Surveillance du 28 juillet 2009. Ils sont constitués des états financiers résumés et d'une sélection de notes explicatives.

Métropole Télévision est une société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance, domiciliée au 89 avenue Charles de Gaulle, à Neuilly-sur-Seine en France. Elle est cotée à Paris sur le compartiment A d'Euronext (code ISIN FR0000053225). Elle est en outre consolidée suivant la méthode de l'intégration globale par le Groupe RTL coté sur les marchés de Bruxelles et de Luxembourg.

3. PRÉPARATION ET PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

DECLARATION DE CONFORMITE ET BASES DE PREPARATION

Les comptes consolidés du premier semestre 2009 ont été préparés en conformité avec IAS 34 - *Information financière intermédiaire* et sur la base d'états financiers résumés conformes aux normes IFRS telles qu'endossées par l'Union Européenne.

Le référentiel IFRS adopté par l'Union Européenne au 30 juin 2009 est disponible à la rubrique Normes et interprétations IAS/IFRS, SIC et IFRIC adoptées par la Commission sur le site suivant : http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm.

Les comptes semestriels n'incluent donc pas l'intégralité des informations nécessaires à l'établissement de comptes annuels. Ils doivent être lus conjointement avec les comptes consolidés du Groupe au 31 décembre 2008.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les règles et méthodes comptables appliquées par le Groupe pour établir les comptes consolidés au 30 juin 2009 sont comparables à celles appliquées au 31 décembre 2008, à l'exception des nouvelles normes, amendements et interprétations d'application obligatoire au 1^{er} janvier 2009.

NOUVELLES NORMES, AMENDEMENTS ET INTERPRETATIONS EN VIGUEUR AU SEIN DE L'UNION EUROPEENNE ET D'APPLICATION OBLIGATOIRE POUR LES EXERCICES OUVERTS A COMPTER DU 1^{ER} JANVIER 2009

L'adoption de ces textes affecte uniquement le format et l'étendue des informations présentées dans les comptes :

- IFRS 8 – *Secteurs opérationnels* : cette norme, d'application obligatoire à partir du 1^{er} janvier 2009, impose de retenir l'approche de la direction (*management approach*) pour présenter sa performance financière et ses segments opérationnels ;
- IAS 1 révisée - *Présentation des états financiers*, applicable aux exercices ouverts à partir du 1^{er} janvier 2009 ;
- Amendement à IAS 23 – *Coûts d'emprunt*, applicable aux exercices ouverts à partir du 1^{er} janvier 2009 ; cet amendement supprime l'option de comptabilisation en charges des coûts d'emprunt et rend leur capitalisation obligatoire pour les actifs éligibles hormis ceux évalués à la juste valeur et certaines catégories de stocks ;
- Amendement à IAS 32 et IAS 1 – *Instruments financiers remboursables par anticipation à la juste valeur et obligations liées à la liquidation*, d'application obligatoire au 1^{er} janvier 2009 ; en vertu de ces modifications, certains instruments émis par des entreprises actuellement classés comme passifs, alors qu'ils présentent des caractéristiques proches de celles d'actions ordinaires, doivent être classés comme capitaux propres. Les entreprises doivent fournir des informations supplémentaires relatives à ces instruments ;
- Amendements à IFRS 2 – *Paiement fondé sur des actions : conditions d'acquisition des droits et annulations*, applicable aux exercices ouverts à partir du 1^{er} janvier 2009 ;
- Améliorations des IFRS – *Recueil d'amendements aux IFRS*, applicable aux exercices ouverts à partir du 1^{er} janvier 2009, sauf IFRS 5 et IFRS1 applicables au 1^{er} juillet 2009 ; ces améliorations se répartissent entre les modifications résultant de changements dans la présentation, la comptabilisation et l'évaluation et les modifications relatives aux changements d'ordre terminologique ou rédactionnel ;
- IFRIC 11 - *IFRS 2- Actions propres et transactions intra-groupe*, d'application obligatoire au 1^{er} janvier 2009. Cette interprétation confirme le traitement à appliquer dans les cas où des instruments de capitaux propres sont accordés aux employés des différentes entités d'un groupe ;
- IFRIC 13 – *Programmes de fidélisation clients* : cette interprétation applicable aux exercices ouverts à partir du 1^{er} janvier 2009 traite de l'évaluation et du traitement comptable des produits et services fournis par une entreprise à ses clients dans le cadre de programmes de fidélisation ;
- IFRIC 14 – *IAS 19 Limitation de l'actif au titre de prestations définies, obligations de financement minimum et leur interaction* : cette interprétation applicable aux exercices ouverts à partir du 1^{er} janvier 2009, expose les règles d'évaluation du plafond, de l'excédent qui peut être comptabilisé comme un actif. Elle explique également comment les actifs ou passifs au titre de retraites peuvent être affectés lorsqu'il existe une obligation de financement minimum d'origine légale ou contractuelle.

APPLICATION DE NOUVELLES NORMES PAR ANTICIPATION DE LEUR DATE D'APPLICATION OBLIGATOIRE

Le Groupe a choisi de n'appliquer par anticipation aucune norme, amendement de norme ou interprétation dont la date d'application obligatoire est postérieure au 1^{er} janvier 2009. Le Groupe pourrait être concerné par :

- IFRS 3 révisée – *Rapprochements d'entreprises*, applicable aux exercices ouverts à partir du 1^{er} juillet 2009 ;
- Amendement à IAS 27 – concernant la détermination du coût d'une participation dans les états financiers individuels, applicable aux exercices ouverts à partir du 1^{er} juillet 2009 ;
- Amendement à IFRS 5, applicable aux exercices ouverts à partir du 1^{er} juillet 2009 ;
- IFRIC 16 – *Couvertures d'un investissement net dans une activité à l'étranger*, applicable aux exercices ouverts à partir du 1^{er} juillet 2009.

Le Groupe n'est pas concerné par IFRIC 12 - *Accords de concession de services*, applicable aux exercices ouverts à partir du 29 mars 2009 : cette interprétation fixe les principes généraux de comptabilisation et d'évaluation relatifs aux obligations et aux droits issus des accords de concession de services

NORMES PUBLIEES PAR L'IASB MAIS NON ENCORE APPROUVEES PAR L'UNION EUROPEENNE

Le Groupe pourrait être concerné par :

- Amendement à IAS 39 - *Éléments couverts éligibles*, applicable au 1^{er} juillet 2009 ;
- Amendements à IFRS 7 – *Amélioration des informations à fournir sur les instruments financiers*, applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2009;
- Amendement à IFRIC 9 et IAS 39 – *Dérivés incorporés*, applicable aux exercices ouverts à partir du 30 juin 2009;
- Améliorations des IFRS – *Recueil d'amendements aux IFRS*, applicable aux exercices ouverts à partir du 1^{er} janvier 2010;
- IFRIC 15 – *Accords pour la construction d'un bien immobilier*, applicable aux exercices ouverts à partir du 1^{er} janvier 2009 ;
- IFRIC 17 – *Distributions en nature aux actionnaires*, applicable aux exercices ouverts à partir du 1^{er} juillet 2009;
- IFRIC 18 – *Transfert d'actifs des clients*, applicable aux exercices ouverts à partir du 1^{er} juillet 2009.

4. IMPACTS DES CHANGEMENTS DE METHODE

L'application de la norme IFRS 8 – *Secteurs opérationnels* constitue un changement de méthode pour le Groupe.

La segmentation de l'activité du Groupe est basée sur le reporting interne régulièrement examiné par le principal décideur opérationnel du Groupe, afin d'évaluer la performance de chaque secteur opérationnel et de leur allouer des ressources.

Les secteurs déterminés sont similaires aux segments d'activité primaires définis lors de l'application de la norme IAS 14.

L'application de la norme IFRS 8 – *Secteurs opérationnels* est alors sans impact sur le résultat et sur la présentation des états financiers et annexes du Groupe.

5. SAISONNALITE

Les activités du Groupe sont pour partie soumises à des effets de saisonnalité et il en résulte généralement un résultat net consolidé du premier semestre supérieur à celui enregistré sur le second semestre.

Notamment, les chaînes pâtissent au cours du second semestre à la fois d'un niveau moindre des recettes publicitaires durant les mois d'été et d'une augmentation des coûts liés aux programmes au moment de la rentrée de septembre et des fêtes de fin d'année. Cette saisonnalité peut cependant être significativement modifiée dans le cas où un ou des évènements ponctuels pesant sur le coût des programmes (évènements sportifs majeurs par exemple) sont diffusés au cours du premier semestre.

Les activités de vente à distance, plus particulièrement Mistergooddeal, sont marquées par une saisonnalité forte avec un accroissement du chiffre d'affaires et du résultat au second semestre, porté par les ventes réalisées dans le contexte des fêtes de fin d'année.

Le résultat du FC Girondins de Bordeaux est fortement corrélé à la participation et au succès du club dans les compétitions avec éliminations (coupes, compétitions européennes) et à la cession de joueurs. Nonobstant ces éléments, le premier semestre est généralement meilleur que le second, la prime de classement liée à la performance du club en Ligue 1 (championnat de France) étant reconnue au cours du second semestre de la saison sportive qui correspond au premier semestre de l'année civile et de l'exercice du Groupe.

Les autres activités du Groupe sont généralement moins affectées par des effets de saisonnalité.

6. REGROUPEMENT D'ENTREPRISES

ACQUISITIONS DE L'EXERCICE

Le Groupe n'a pas acquis de nouvelles filiales au cours du semestre.

SUIVI DES ACQUISITIONS 2008

Le goodwill dégagé à l'occasion de l'acquisition du Groupe Cyréalys a été ajusté en fonction de la revalorisation de la dette liée au complément de prix. Le montant du goodwill s'élève à 40,2 M€.

7. INFORMATIONS SECTORIELLES

Depuis le 1er janvier 2009, le Groupe applique IFRS 8, *Secteurs opérationnels*, afin de présenter son résultat, son bilan et ses investissements par secteur opérationnel pertinent.

Antérieurement, les secteurs opérationnels identifiés et suivis par le Groupe étaient présentés en conformité avec IAS 14, *Information sectorielle*.

Toutefois, les secteurs opérationnels retenus en application d'IFRS 8, *Secteurs opérationnels*, sont similaires aux segments d'activité antérieurement présentés.

Ces secteurs sont en effet ceux sur lesquels est basé le reporting de gestion interne établi mensuellement et communiqué au Directoire ainsi qu'aux décisionnaires opérationnels.

Les indicateurs de performance plus particulièrement suivis sont le chiffre d'affaires et le résultat opérationnel courant. Sont également analysés régulièrement les capitaux employés et les

investissements réalisés par secteur afin d'apprécier la rentabilité des ressources allouées aux secteurs et de décider de la politique d'investissement future.

Les secteurs opérationnels présentés sont les suivants :

ANTENNE M6

Le secteur regroupe la chaîne M6, reposant sur un modèle économique financé entièrement par la publicité et sur une large diffusion (analogique, numérique SD et HD), et l'ensemble des activités qui y sont principalement associées telles que les activités de production, de coproduction et la régie publicitaire.

CHAINES NUMERIQUES

Le secteur regroupe les chaînes du Groupe dont la diffusion est uniquement numérique (réseau TNT ou dans le cadre des « bouquets » diffusés via le câble ou le satellite). Ces chaînes, qualifiées dans un premier temps de chaînes de complément ou de chaînes thématiques, ont considérablement accru leur part de marché tant en terme d'audience qu'en terme de revenus publicitaires au cours des dernières années.

Le modèle économique des chaînes dites « payantes » repose sur un financement mixte (publicité, reversements des distributeurs) alors que celui des chaînes gratuites (diffusion en TNT SD gratuite) dépend uniquement de la publicité.

DIVERSIFICATIONS ET DROITS AUDIOVISUELS

Le secteur regroupe l'ensemble des activités considérées comme autonomes pour tout ou partie par rapport au métier d'éditeur de chaînes et dont les caractéristiques principales sont notamment : la distribution de biens physiques ou immatériels auprès des consommateurs, la constitution de stocks de marchandises, l'achat pour revente et l'organisation de spectacles.

Les revenus qui en découlent sont constitués principalement des ventes aux consommateurs ou spectateurs ainsi que des ventes à des distributeurs ou diffuseurs spécialisés. La contribution des revenus publicitaires, bien que plus marginale à ce jour pour ce secteur, est en forte croissance.

LES ELIMINATIONS ET RESULTATS NON AFFECTES se rapportent au coût des plans d'option d'achat et de souscription d'actions, au coût des plans d'attribution d'actions gratuites, au résultat des sociétés immobilières et sociétés sans activité et à des retraitements de consolidation non alloués et correspondant essentiellement à l'élimination des marges réalisées entre sociétés du Groupe dans le cadre de cessions d'actifs stockés ou immobilisés.

RESULTAT

Les contributions de chaque secteur opérationnel au compte de résultat sont les suivantes :

	Antenne M6		Chaînes Numériques		Diversifications & Droits Audiovisuels		Eliminations et résultats non affectés		Total	
	30/06/2009	30/06/2008	30/06/2009	30/06/2008	30/06/2009	30/06/2008	30/06/2009	30/06/2008	30/06/2009	30/06/2008
Chiffre d'affaires hors-Groupe	318,2	370,2	70,5	63,0	289,5	275,9	0,1	0,1	678,3	709,1
Chiffre d'affaires inter-segments	17,0	16,5	0,7	0,8	14,7	13,1	(32,4)	(30,5)	-	-
Chiffre d'affaires	335,2	386,7	71,2	63,8	304,2	288,9	(32,2)	(30,4)	678,3	709,1
Résultat opérationnel courant (EBITA) des activités poursuivies	74,0	79,7	12,1	7,7	22,6	21,5	(1,3)	(2,4)	107,5	106,5
Amortissement et perte de valeur des actifs incorporels liés aux acquisitions (dont Goodwill)	-	-	-	-	(0,7)	(0,5)	-	-	(0,7)	(0,5)
Résultat de cession de filiales et participations	-	-	-	-	(0,0)	1,8	-	-	(0,0)	1,8
Résultat opérationnel (EBIT) des activités poursuivies	74,0	79,7	12,1	7,7	21,9	22,8	(1,3)	(2,4)	106,8	107,9
Résultat financier									0,1	1,5
Variation de juste valeur de l'actif financier Canal + France									10,5	9,9
Part dans les sociétés mises en équivalence									(0,4)	(1,3)
Résultat avant impôt (EBT) des activités poursuivies									116,9	118,0
Impôt									(36,9)	(38,8)
Résultat net des activités poursuivies									80,0	79,2
Résultat net des activités abandonnées									-	-
Résultat net									80,0	79,2
Part des minoritaires									0,1	0,0
Résultat net part du Groupe									80,1	79,3

BILAN

Les contributions de chaque secteur opérationnel au bilan sont les suivantes :

	Antenne M6		Chaînes numériques		Diversifications et Droits Audiovisuels		Eliminations		Total des activités poursuivies	
	30/06/2009	31/12/2008	30/06/2009	31/12/2008	30/06/2009	31/12/2008	30/06/2009	31/12/2008	30/06/2009	31/12/2008
Actif et Passif										
Actif du secteur	539,5	417,1	73,5	74,6	524,0	465,6	(136,4)	(121,5)	1 000,7	835,8
Participation dans les entreprises associées						6,6			-	6,6
Actif non alloué									429,9	598,4
Total Actif	539,5	417,1	73,5	74,6	524,0	472,2	(136,4)	(121,5)	1 430,5	1 440,7
Passif du secteur	294,7	247,9	82,5	80,6	359,2	349,9	(136,4)	(121,5)	600,1	556,8
Passif non alloué									63,1	89,0
Total passif	294,7	247,9	82,5	80,6	359,2	349,9	(136,4)	(121,5)	663,1	645,7
Autres informations sectorielles										
Investissements corporels et incorporels	6,8	18,4	1,3	0,6	38,4	73,4			46,5	92,5
Amortissements	(6,7)	(11,3)	(0,4)	(1,0)	(29,6)	(66,0)			(36,7)	(78,2)
Dépréciations	0,5	(1,0)	(1,0)	(0,1)	(7,6)	5,7			(8,1)	4,7
Autres informations sectorielles non allouées										1,6

Les actifs non alloués correspondent aux disponibilités et autres actifs financiers du Groupe, ainsi qu'aux créances d'impôts. Notamment, ils intègrent les titres Canal + France détenus par M6 Numérique pour un montant de 373,4 M€ au 30 juin 2009 et 363,0 M€ au 31 décembre 2008.

Les passifs non alloués correspondent à l'endettement et autres passifs financiers du Groupe, ainsi qu'aux dettes d'impôts.

N'ayant pas d'activité significative hors de France métropolitaine, le Groupe ne présente pas d'information sectorielle par zone géographique.

8. AUTRES PRODUITS OPERATIONNELS ET AUTRES CHARGES OPERATIONNELLES

8.1. Autres produits opérationnels

Les autres produits opérationnels s'élèvent à 4,5 M€ et sont constitués principalement par :

- les produits de cessions de joueurs de football pour 0,7 M€ contre 1,2 M€ au 30 juin 2008 ;
- les produits des subventions d'exploitation pour 1,5 M€ contre 1,6 M€ au 30 juin 2008.

8.2. Consommations et autres charges opérationnelles

	30/06/2009	30/06/2008
Consommation de droits de diffusion et programmes de flux	(78,7)	(71,2)
Consommations de stocks de marchandises	(77,9)	(80,7)
Autres services extérieurs	(207,3)	(273,6)
Pertes de change opérationnelles	(0,3)	(0,1)
Autres charges	(0,5)	(1,5)
Consommations et autres charges opérationnelles	(364,8)	(427,1)

8.3. Amortissement, dépréciation, différences de change et coûts des stocks inclus dans les charges opérationnelles

	30/06/2009	30/06/2008
Amortissements et dépréciations des droits audiovisuels	(27,0)	(18,1)
Amortissements et dépréciations des parts producteurs	(2,6)	(2,2)
Amortissements et dépréciations des autres immobilisations incorporelles	(9,3)	(7,3)
Amortissements des immobilisations corporelles	(6,0)	(5,0)
Dépréciations des stocks de droits de diffusion	(3,2)	(1,7)
Autres dépréciations	(3,8)	1,1
Perte de valeur des goodwill	-	-
Total dotations (nettes des reprises)	(51,8)	(33,1)

9. REMUNERATIONS EN ACTIONS

PLANS OCTROYES EN 2009

Au 30 juin 2009, aucune nouvelle attribution d'options de souscription d'actions ou d'actions gratuites n'a été décidée par le Directoire.

EVALUATION A LA JUSTE VALEUR DE L'AVANTAGE ACCORDE AUX SALARIES

En application d'IFRS 2 - *Paiement fondé sur des actions* et d'IFRS 1 - *Première adoption des IFRS*, les attributions d'option d'achat et de souscription d'actions et les attributions d'actions gratuites octroyées depuis le 7 novembre 2002 ont fait l'objet d'une évaluation à leur juste valeur à la date d'octroi.

La juste valeur des attributions d'options d'achat et de souscription d'actions a été appréciée sur la base d'un modèle binomial de valorisation d'option.

La juste valeur des attributions d'actions gratuites s'apprécie comme la valeur de l'action à la date d'octroi diminuée de la valeur actuelle des dividendes futurs estimés sur la période d'indisponibilité.

CARACTERISTIQUES DES PLANS ET JUSTE VALEUR DE L'AVANTAGE OCTROYE

Les principales caractéristiques des plans d'option d'achat, de souscription et d'attribution gratuite d'actions ouverts au 30 juin 2009, ou expirés au cours du premier semestre 2009, et pour lesquels, en application des dispositions de l'IFRS 1 – *Première adoption des IFRS*, il est procédé à une évaluation à la juste valeur de l'avantage accordé aux salariés, sont les suivantes :

	Modèle	Cours de référence	Prix d'exercice	Volatilité historique	Taux sans risque	Rendement attendu	Juste valeur unitaire
Plans de souscription d'actions							
Du 28/04/04	Binomial	24,97	24,97	52,3%	3,32%	4,34%	9,84
Du 02/06/05	Binomial	20,17	19,94	41,8%	3,24%	5,24%	6,10
Du 06/06/06	Binomial	24,63	24,60	43,1%	4,02%	3,81%	8,57
Du 02/05/07	Binomial	26,55	27,52	37,8%	4,40%	3,99%	7,94
Du 06/05/08	Binomial	15,22	14,73	40,0%	4,39%	6,30%	3,59
Plans d'attribution gratuite d'actions							
Du 06/06/06		24,63	N/A	N/A	4,02%	3,81%	22,82
Du 02/05/07		26,55	N/A	N/A	4,40%	3,99%	24,51
Du 06/05/08		15,22	N/A	N/A	4,39%	6,30%	13,42

La maturité retenue correspond pour l'ensemble des plans de souscription d'actions à la période d'indisponibilité partielle (4 ans) augmentée de 2 années, les options étant exerçables sur une durée de 3 ans après la fin de la période d'indisponibilité partielle.

Sur la base du taux de départ historiquement constaté, il est posé comme hypothèse que 20% des options ne seront pas exercées compte tenu du départ de bénéficiaires avant la date d'exercice. Le coût des plans de souscription d'actions est ajusté en fonction du taux de départ réel quand ce dernier dépasse le taux initialement retenu de 20%.

La maturité retenue correspond pour l'ensemble des plans d'attribution d'actions gratuites à la période d'indisponibilité (2 ans). Il est en outre posé comme hypothèse que 10 à 15% des actions ne seront pas livrées compte tenu du départ de bénéficiaires au cours de la période d'indisponibilité.

Sur le semestre, le solde des options et actions attribuées a évolué comme suit :

	Attribution à la date du plan	Solde 31/12/2008	Attribution	Exercice	Annulation	Solde 30/06/2009
Plans de souscription d'actions	5 389 075	4 082 975	-	-	549 400	3 533 575
Du 07/06/02	710 500	392 500	-	-	392 500	-
Du 25/07/03	713 500	457 000	-	-	23 000	434 000
Du 14/11/03	20 000	20 000	-	-	-	20 000
Du 28/04/04	861 500	567 500	-	-	24 000	543 500
Du 02/06/05	635 500	459 250	-	-	19 000	440 250
Du 06/06/06	736 750	584 250	-	-	34 000	550 250
Du 02/05/07	827 500	731 750	-	-	33 250	698 500
Du 06/05/08	883 825	870 725	-	-	23 650	847 075
Plans d'attribution gratuite d'actions	469 026	448 531	-	112 168	63 018	273 345
Du 02/05/07	188 306	171 211	-	112 168	22 826	36 217
Du 06/05/08	280 720	277 320	-	-	40 192	237 128

Les annulations enregistrées au cours du semestre résultent soit de départs de bénéficiaires avant ouverture de la période d'exercice de leurs droits, soit de l'expiration de plans dans des conditions de marché n'ayant pas rendu possible l'exercice de la totalité des droits.

Les données relatives aux plans d'attribution d'actions gratuites sont celles de référence correspondant à l'atteinte des objectifs de performance fixés dans la cadre des plans de 2007 et 2008. Elles n'incluent donc pas la réévaluation du nombre d'actions attribuées en fonction de la surperformance.

Le nombre d'actions définitivement acquises dans le cadre du plan du 2 mai 2007 s'élève à 113 612, compte tenu du dépassement des objectifs financiers attachés au plan.

Néanmoins, l'attribution de 36 217 actions gratuites a été gelée car dépendante de l'atteinte d'objectifs de profitabilité estimée sur les exercices cumulés 2008 et 2009.

Le nombre d'actions définitivement acquises dans le cadre du plan du 6 mai 2008 a été estimé à ce jour à 222 156, compte tenu du dépassement probable des objectifs financiers et des départs de salariés constatés.

CHARGE COMPTABILISEE AU COURS DU PREMIER SEMESTRE 2009

Compte tenu des données précédemment présentées et en évaluant la charge des plans d'attribution gratuite d'actions sur la base du nombre d'actions probablement livrées, il en résulte les impacts suivants dans le compte de résultat sur la ligne « charges de personnel » :

	Charges de personnel	
	<u>30/06/2009</u>	<u>30/06/2008</u>
Plans de souscription d'actions		
Du 28/04/04	-	(0,8)
Du 02/06/05	0,0	0,3
Du 06/06/06	0,5	0,6
Du 02/05/07	0,6	0,7
Du 06/05/08	0,3	0,1
Plans d'attribution gratuite d'actions		
Du 06/06/06	-	1,7
Du 02/05/07	(0,0)	1,2
Du 06/05/08	0,7	0,3
Charge totale	<u>2,1</u>	<u>4,1</u>

L'annulation non significative de charges liées au plan du 2 mai 2007 résulte d'un ajustement du taux de départ des salariés avant la date d'exercice et du niveau d'atteinte des objectifs financiers.

10. RESULTAT FINANCIER

	30/06/2009	30/06/2008
Intérêts sur emprunts associés et banques	(0,3)	(1,1)
Intérêts capitalisés sur retraite	(0,1)	(0,2)
Réévaluation des instruments dérivés	(0,1)	(0,5)
Autres éléments financiers	(1,7)	(0,0)
Charges financières	(2,2)	(1,8)
	30/06/2009	30/06/2008
Produits des placements	0,8	1,9
Divers produits d'intérêts	0,0	0,4
Réévaluation des instruments dérivés	0,0	0,6
Produits de cession des actifs financiers disponibles à la vente	-	-
Variation de la juste valeur de l'actif financier Canal+ France	10,5	10,1
Autres éléments financiers	1,4	0,2
Revenu financier	12,8	13,2
RESULTAT FINANCIER	10,5	11,4

La baisse des taux d'intérêts au 1^{er} semestre 2009 impacte à la fois les intérêts sur emprunts, en baisse de 0,8 M€ et les produits de placements, en baisse de 1,2 M€

11. IMPÔT SUR LE RESULTAT

La société Métropole Télévision a déclaré se constituer, à compter du 1er janvier 1988, mère d'un Groupe au sens des dispositions des articles 223-a et suivants du CGI.

Toutes les sociétés françaises du Groupe soumises à l'impôt sur les sociétés et détenues à plus de 95 % directement ou indirectement par Métropole Télévision de manière continue sur l'exercice sont intégrées fiscalement.

Les composants de l'impôt sur les bénéfices sont les suivants :

	30/06/2009	30/06/2008
<i>Impôt exigible :</i>		
Charge d'impôt exigible de l'exercice	(34,5)	(21,0)
<i>Impôt différé :</i>		
Naissance et renversement des différences temporelles	(2,4)	(17,7)
Total	(36,9)	(38,8)

Le taux d'imposition différé retenu pour 2009 et 2008 est identique, à savoir 34,43%.

Les impôts différés liés aux ajustements par situation nette sont les suivants :

	30/06/2009	Variations	31/12/2008
Réévaluation à la juste valeur des contrats de change (couverture de flux de trésorerie)	0,1	0,2	(0,2)
Pertes et gains actuariels IAS 19	(0,1)	(0,1)	(0,1)
Forward sur rachat d'actions propres	0,0	(1,5)	1,5
Total	(0,1)	(1,3)	1,2

Le rapprochement entre la charge d'impôt obtenue en appliquant le taux d'impôt en vigueur au résultat avant impôt et la charge d'impôt obtenue en appliquant le taux d'impôt réel du Groupe est le suivant:

	30/06/2009	30/06/2008
Résultat net part du Groupe	80,1	79,2
Intérêts minoritaires	0,1	0,0
Profit ou perte après impôt des activités en cours de cession		
Impôt sur le résultat	(36,9)	(38,8)
Part des sociétés associées	(0,4)	(1,3)
Perte de valeur des Goodwill	-	-
Résultat des activités poursuivies avant impôt et perte de valeur des goodwill	117,5	119,3
Taux d'impôt théorique	34,43%	34,43%
Charge d'impôt théorique	(40,4)	(41,1)
Eléments en rapprochement :		
Coût des stocks options	(0,7)	(1,4)
Réévaluation de l'actif financier Canal+ France	3,4	3,2
Autres différences permanentes	0,8	0,5
Charge nette d'impôt réel	(36,9)	(38,8)
Taux effectif d'impôt	31,40%	32,49%

Le montant cumulé des déficits reportables des sociétés du Groupe s'élève à 18,4 M€ au 30 juin 2009. Les déficits ayant fait l'objet d'une activation sous forme d'un impôt différé actif s'élèvent au 30 juin 2009 à 5,5 M€.

Au 30 juin 2009, aucun passif d'impôt différé n'a été comptabilisé pour des impôts qui seraient dus sur les résultats non distribués de certaines filiales, entreprises associées ou coentreprises du Groupe.

Le paiement de dividendes par le Groupe à ses actionnaires n'a pas de conséquence fiscale.

12. RÉSULTAT PAR ACTION

	30/06/2009	30/06/2008
Bénéfice net attribuable aux actionnaires	80,1	79,2
Perte ou bénéfice attribuable au titre des activités en cours de cession	-	-
Bénéfice net attribuable aux actionnaires au titre des activités poursuivies	80,1	79,2
Nombre moyen pondéré (hors actions propres) pour le résultat de base par action	128 639 921	129 137 967
Nombre total d'options émises (y compris non dilutives)	3 533 575	4 199 575
Nombre d'actions à rajouter pour constater l'effet de dilution	0	0
Nombre moyen pondéré (hors actions propres) ajusté de l'effet de dilution*	128 639 921	129 137 967
Résultat net par action (en euros)	0,622	0,614
Résultat net par action des activités poursuivies (en euros)	0,622	0,614
Résultat net dilué par action (en euros)	0,622	0,614
Résultat net dilué par action des activités poursuivies (en euros)	0,622	0,614

* Ne comprend que les actions dilutives (au regard des conditions de marché prévalant à la clôture)

Le calcul du résultat dilué par action ne tient pas compte des options de souscription d'action accordées lors des plans en cours, car leur prix d'exercice est supérieur au cours de clôture de l'action ordinaire à la date du 30 juin 2009.

13. DIVIDENDES VERSÉS

	30/06/2009	30/06/2008
Déclarés et versés au cours de l'exercice	109,3	128,7
Dividende versé par action ordinaire (en euros)	0,85	1,00

14. GOODWILL

EVOLUTION

Les goodwill ont évolué comme suit :

	30/06/2009	31/12/2008
A l'ouverture, net des pertes de valeur	83,0	53,5
Acquisitions	-	51,0
Cessions	-	0,0
Affectations	(0,2)	(10,6)
Goodwill des activités en cours de cession	-	-
Autres mouvements	-	(0,4)
Pertes de valeur	-	(10,5)
A la clôture	82,8	83,0
A l'ouverture		
Valeurs brutes	111,7	72,5
Cumul des pertes de valeur	(28,7)	(19,0)
Montant net	83,0	53,5
A la clôture		
Valeurs brutes	111,4	111,7
Cumul des pertes de valeur	(28,7)	(28,7)
Montant net	82,8	83,0

Les mouvements des goodwill sur le premier semestre 2009 résultent uniquement de l'ajustement de la dette réelle du complément de prix Cyréalys.

REPARTITION

Les goodwill se répartissent, par secteur d'activité, de la façon suivante :

Valeur nette	30/06/2009	31/12/2008
Antenne M6	-	-
Chaînes numériques		
Paris Première S.A.	4,6	4,6
Diversifications		
M6 Web SAS	40,2	40,5
Mistergooddeal SA	32,8	32,8
HSS Group	4,0	4,0
SND SA	0,8	0,8
TCM Droits Audiovisuels SNC	0,4	0,4
Total	82,8	83,0

Aucun événement susceptible de mettre en cause la valeur des goodwill n'est survenu sur le premier semestre 2009. Les goodwill feront l'objet d'un test de perte de valeur au cours du second semestre.

15. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	Droits audiovisuels	Autres immobilisations incorporelles	Avances et acomptes	Goodwill	Total
Au 1er janvier 2009, net des dépréciations et amortissements	83,3	45,9	22,1	83,0	234,3
Acquisitions	5,4	17,6	16,2	-	39,2
Effets de périmètre - montant brut	0,1	-	-	(0,2)	(0,1)
Cessions	(0,1)	(2,0)	-	-	(2,1)
Autres mouvements	-	0,2	-	-	0,2
Reclassements	17,2	0,6	(17,9)	-	(0,0)
Dépréciations	(6,3)	(1,9)	-	-	(8,2)
Dotations d'amortissements 2009	(20,7)	(10,0)	-	-	(30,7)
Effets de périmètre - amortissements cumulés	-	0,0	-	-	0,0
Reprises d'amortissements sur cessions	0,1	1,9	-	-	2,0
Au 30 juin 2009, net des dépréciations et amortissements	79,0	52,5	20,4	82,8	234,7
Au 1er janvier 2009					
Valeur brute	549,5	385,6	22,6	100,6	1 058,3
Amortissements et dépréciations cumulés	(466,2)	(339,6)	(0,6)	(17,6)	(824,0)
Montant net	83,3	45,9	22,1	83,0	234,3
Au 30 juin 2009					
Valeur brute	572,1	435,6	21,0	100,3	1 129,0
Amortissements et dépréciations cumulés	(493,1)	(383,1)	(0,6)	(17,6)	(894,3)
Montant net	79,0	52,5	20,4	82,8	234,7

16. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Terrains	Construction	Installations techniques	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations en cours	Total
Au 1er janvier 2009, net des dépréciations et amortissements	14,1	69,4	16,7	6,1	2,2	108,4
Acquisitions	-	0,8	5,2	1,2	0,1	7,3
Acquisitions de filiales (brut)	-	-	-	(0,0)	-	(0,0)
Cessions	-	(0,0)	(2,4)	(0,2)	-	(2,6)
Dotations / Reprises de dépréciations 2009	-	(1,7)	(3,1)	(1,2)	-	(6,0)
Amortissements des acquisitions de filiales	-	-	-	0,0	-	0,0
Reprises d'amortissements sur cessions	-	0,0	2,4	0,2	-	2,6
Au 30 juin 2009, net des dépréciations et amortissements	14,1	68,5	18,8	6,1	2,3	109,8
Au 1er janvier 2009						
Coût ou juste valeur	14,1	99,6	56,3	27,8	2,2	200,0
Amortissements et dépréciations cumulés	-	(30,3)	(39,6)	(21,7)	-	(91,5)
Montant net	14,1	69,4	16,7	6,1	2,2	108,5
Au 30 juin 2009						
Coût ou juste valeur	14,1	100,4	59,1	28,8	2,3	204,7
Amortissements et dépréciations cumulés	-	(32,0)	(40,3)	(22,7)	-	(94,9)
Montant net	14,1	68,5	18,8	6,1	2,3	109,8

17. ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES A LA VENTE

Les actifs financiers disponibles à la vente sont constitués des titres de participation détenus par le Groupe dans des sociétés non consolidées et des créances qui s'y rattachent directement.

	Devise de Référence	30/06/2009				31/12/2008			
		Valeur brute	Variations de juste valeur	Juste valeur	% de détention	Valeur brute	Variations de juste valeur	Juste valeur	% de détention
Summit Entertainment	Dollar (\$)	10,9	-	10,9	9,06%	10,9	-	10,9	9,06%
European News Exchange	Euro (€)	0,1	-	0,1	20%	0,1	-	0,1	20%
Autres		-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL		11,1	-	11,1		11,1	-	11,1	

18. AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Dans cette catégorie apparaît essentiellement la partie non éliminée des comptes courants détenus sur les coentreprises et considérés comme ayant une échéance supérieure à 1 an. La dette résultant du financement du co-actionnaire est classée en dettes financières non courantes en application du principe de non compensation des actifs et passifs financiers.

Ces comptes courants sont des prêts à taux variables basés sur l'Eonia.

Le Groupe ne détient pas d'actifs financiers non courants à taux fixe.

Les produits générés par ces actifs sont comptabilisés au cours de la période en produits financiers. La comptabilisation initiale de tels prêts se fait à la juste valeur, puis ultérieurement au coût amorti.

	30/06/2009	31/12/2008
Comptes courants d'associés	4,2	3,9
Dépréciations des comptes courants d'associés	-	-
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	-	363,0
Autres actifs financiers	-	-
Autres actifs financiers non courants	4,2	366,9
Comptes courants d'associés	0,1	-
Dépréciations des comptes courants d'associés	-	-
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	373,4	-
Autres actifs financiers	-	-
Autres actifs financiers courants	373,6	-

Les actifs financiers à la juste valeur par résultat sont constitués de l'actif financier Canal+ France.

En raison de la date d'échéance de l'option de vente, l'actif financier Canal+ France a été reclassé en « autre actif financier courant » dans l'état de la situation financière du 30 juin 2009.

La juste valeur de cet actif est réévaluée en contrepartie du résultat financier (voir note 10).

19. STOCKS

	Stocks de droits de diffusion	Stocks de marchandises	Total
Au 1er janvier 2009, net des dépréciations	206,3	25,9	232,2
Acquisitions	91,4	78,2	169,6
Acquisitions de filiales	-	(0,0)	(0,0)
Cessions de filiales	-	-	-
Consommations	(88,2)	(80,0)	(168,2)
(Dotations) / Reprises de dépréciations 2009	(3,2)	1,2	(2,0)
Au 30 juin 2009, net des dépréciations	206,4	25,2	231,6
Au 31 décembre 2008			
Coût ou juste valeur	276,7	36,8	313,5
Cumul des dépréciations	(70,4)	(10,9)	(81,2)
Montant net	206,3	25,9	232,2
Au 30 juin 2009			
Coût ou juste valeur	279,9	34,9	314,8
Cumul des dépréciations	(73,5)	(9,7)	(83,2)
Montant net	206,4	25,2	231,6

20. INSTRUMENTS FINANCIERS

Cette note présente des informations sur l'exposition du Groupe à chacun des risques ci-dessous, ses objectifs, sa politique et ses procédures de mesure et de gestion des risques.

20.1. Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque de perte financière pour le Groupe dans le cas où un client ou une contrepartie à un instrument financier viendrait à manquer à ses obligations contractuelles.

GREANCES CLIENTS

L'exposition du Groupe au risque de crédit est influencée par les caractéristiques individuelles des annonceurs publicitaires.

Afin de sécuriser le chiffre d'affaires publicitaire, M6 Publicité fait appel à deux outils complémentaires :

- Des enquêtes de solvabilité, réalisées par des sociétés extérieures spécialisées, sont menées systématiquement sur les nouveaux clients, puis de façon plus récurrente sur le portefeuille clients ;
- Des conditions de paiement différenciées selon les secteurs d'activité et le montant engagé ; les Conditions Générales de Ventes prévoient notamment le paiement d'avance des campagnes pour les annonceurs qui ne rempliraient pas les critères de solvabilité requis.

Grâce à cette politique prudente, le risque de non-paiement des campagnes publicitaires est inférieur à 0,1% du chiffre d'affaires.

Publicité TV: Annonceurs télévision gratuite et chaînes numériques

Cette population d'annonceurs apparaît particulièrement stable, avec plus de 90% de clients récurrents. Cette clientèle est constituée majoritairement de sociétés cotées.

Annonceurs Internet et presse

Ces clients engagent des montants beaucoup plus faibles et opèrent le plus souvent ponctuellement. Le suivi du risque de recouvrabilité lié à ces clients est réalisé par une équipe dédiée sur la base des critères suivants : secteur d'activité, montant unitaire de la campagne, antériorité éventuelle dans la base client, ...

Sur les autres activités, il n'existe pas de risques clients unitaires d'une importance pouvant entamer la rentabilité durable du Groupe.

CONTREPARTIES BANCAIRES

Le Groupe ne fait appel ni à la titrisation, ni à la mobilisation ou à la cession de créances.

Le Groupe reste attentif à la qualité de ses contreparties bancaires. Le Groupe s'est attaché à diversifier les dépositaires des fonds communs de placement dans lesquels la trésorerie excédentaire est investie conformément à la politique de placement décrite à la note 20.3.

Le groupe travaille avec des banques françaises de premier plan, bénéficiant d'une notation "investment grade".

INSTRUMENTS FINANCIERS ACTIFS INSCRITS AU BILAN

La valeur comptable des actifs financiers représente l'exposition maximale au risque de crédit.

Cette exposition est la suivante :

30/06/2009		Ventilation par catégorie d'instruments					
Valeur au bilan	Juste valeur	Juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Placements détenus jusqu'à leur échéance	Prêts et créances	Dettes au coût amorti	Instruments dérivés
Actifs financiers disponibles à la vente	11,1	11,1	-	11,1	-	-	-
Autres actifs financiers non courants	4,2	4,2	-	-	4,2	-	-
Créances clients	264,6	264,6	-	-	264,6	-	-
Autres actifs courants	148,8	148,8	-	-	148,8	-	-
Instruments financiers dérivés	-	-	-	-	-	-	-
Actifs financiers	373,6	373,6	373,4	-	0,1	-	-
Equivalent de trésorerie	14,0	14,0	14,0	-	-	-	-
Trésorerie	19,4	19,4	19,4	-	-	-	-
Actifs	835,8	835,8	406,9	11,1	417,8	-	-

31/12/2008		Ventilation par catégorie d'instruments					
Valeur au bilan	Juste valeur	Juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Placements détenus jusqu'à leur échéance	Prêts et créances	Dettes au coût amorti	Instruments dérivés
Actifs financiers disponibles à la vente	11,1	11,1	-	11,1	-	-	-
Autres actifs financiers non courants	566,9	566,9	363,0	-	3,9	-	-
Créances clients	260,4	260,4	-	-	260,4	-	-
Autres actifs courants	146,2	146,2	-	-	146,2	-	-
Instruments financiers dérivés	0,1	0,1	-	-	-	-	0,1
Actifs financiers	-	-	-	-	-	-	-
Equivalent de trésorerie	33,0	33,0	33,0	-	-	-	-
Trésorerie	7,5	7,5	7,5	-	-	-	-
Actifs	825,2	825,2	403,5	11,1	410,5	-	0,1

BALANCE AGEE DES ACTIFS FINANCIERS

L'antériorité des actifs financiers à la date de clôture s'analyse comme suit :

	Clôture		Ni dépréciés ni arrivés à terme		<= 1 mois		2 - 3 mois	
	30/06/2009	31/12/2008	30/06/2009	31/12/2008	30/06/2009	31/12/2008	30/06/2009	31/12/2008
Actifs financiers non courants	4,3	4,0	4,3	4,0	-	-	-	-
Créances clients brutes	292,8	284,6	219,4	183,1	25,8	25,8	7,0	18,4
Autres créances brutes	153,4	150,2	121,7	144,7	0,0	0,0	-	-
Total	450,6	438,8	345,5	331,8	25,8	25,8	7,0	18,4

	3 - 6 mois		6 - 12 mois		> 1 an		Montant brut déprécié	
	30/06/2009	31/12/2008	30/06/2009	31/12/2008	30/06/2009	31/12/2008	30/06/2009	31/12/2008
Actifs financiers non courants	-	-	-	-	-	-	-	-
Créances clients brutes	4,7	11,3	6,4	13,3	6,7	13,1	22,8	19,7
Autres créances brutes	-	-	-	-	-	-	3,0	5,5
Total	4,7	11,3	6,4	13,3	6,7	13,1	25,8	25,2

Les créances et autres créances sont composées de créances commerciales et d'autres créances liées à l'activité comme les avances et acomptes.

20.2. Risque de liquidité

Celui-ci s'analyse comme le risque que le Groupe encourt s'il n'est pas en mesure d'honorer ses dettes à leur date d'échéance. Afin de gérer le risque de liquidité, le Groupe a mis en place une politique de suivi prévisionnel de sa trésorerie et de ses besoins de financement afin de toujours disposer des liquidités lui permettant de couvrir son passif exigible.

Dans cette perspective, le Groupe dispose d'un encours de lignes de financement mais n'utilise pas de dérivés de crédit.

INSTRUMENTS FINANCIERS PASSIFS INSCRITS AU BILAN

L'exposition maximale au risque de liquidité à la date de clôture est la suivante :

	30/06/2009		Ventilation par catégorie d'instruments					
	Valeur au bilan	Juste valeur	Juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Placements détenus jusqu'à leur échéance	Prêts et créances	Dettes au coût amorti	Instruments dérivés
Dettes financières non courantes	5,0	5,0	-	-	-	-	5,0	-
Crédit bail	0,5	0,5	-	-	-	-	0,5	-
Passifs financiers non courants	-	-	-	-	-	-	-	-
Dettes financières courantes	40,7	40,7	-	-	-	-	40,7	-
Passifs financiers courants	0,5	0,5	-	-	-	-	-	0,5
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	345,7	345,7	-	-	-	-	345,7	-
Dettes sur immobilisations	36,4	36,4	-	-	-	-	36,4	-
Autres passifs courants	57,9	57,9	-	-	-	-	57,9	-
Passifs	486,6	486,6	-	-	-	-	486,1	0,5

	31/12/2008		Ventilation par catégorie d'instruments					
	Valeur au bilan	Juste valeur	Juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Placements détenus jusqu'à leur échéance	Prêts et créances	Dettes au coût amorti	Instruments dérivés
Dettes financières non courantes	4,7	4,7	-	-	-	-	4,7	-
Crédit bail	0,6	0,6	-	-	-	-	0,6	-
Passifs financiers non courants	-	-	-	-	-	-	-	-
Dettes financières courantes	0,8	0,8	-	-	-	-	0,8	-
Passifs financiers courants	5,1	5,1	-	-	-	-	-	5,1
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	368,2	368,2	-	-	-	-	368,2	-
Dettes sur immobilisations	32,4	32,4	-	-	-	-	32,4	-
Autres passifs courants	67,7	67,7	-	-	-	-	67,7	-
Passifs	479,5	479,5	-	-	-	-	474,4	5,1

ÉCHEANCIER DE LIQUIDITE

La ventilation des dettes du Groupe par échéance est la suivante :

	< 1 an		1 - 5 ans		> 5 ans		Total	
	30/06/2009	31/12/2008	30/06/2009	31/12/2008	30/06/2009	31/12/2008	30/06/2009	31/12/2008
Autres passifs financiers	0,5	5,1	-	-	-	-	0,5	5,1
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	345,7	368,2	-	-	-	-	345,7	368,2
Autres dettes d'exploitation	57,9	67,7	0,4	0,6	-	-	58,3	68,3
Dettes fiscales et sociales	84,5	74,9	-	-	-	-	84,5	74,9
Dettes sur immobilisations	23,4	19,2	13,0	13,2	-	-	36,4	32,4
Dettes envers les entreprises associées	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	511,9	535,1	13,4	13,8	-	-	525,3	548,9

20.3. Risque de marché

Il se rapporte au risque que des variations de prix de marché, tels que les cours de change, les taux d'intérêts et le prix des instruments de capitaux propres, affectent le résultat du Groupe ou la valeur des instruments financiers détenus. La gestion du risque de marché a pour objectif de définir une stratégie limitant l'exposition du Groupe au risque de marché, sans que le coût de cette stratégie s'avère significatif.

RISQUE DE CHANGE

Le Groupe est exposé au risque de change par le biais des contrats d'achat de droits audiovisuels, tant pour la grille de programmes de ses antennes, que pour l'activité de distribution de films en salles. Plus occasionnellement, l'exposition au risque de change affecte le pôle Ventadis dans le cadre de son approvisionnement en marchandises à l'étranger notamment en Asie du Sud Est.

La principale devise utilisée pour les transactions sus citées est le dollar américain.

Afin de se protéger contre des fluctuations aléatoires du marché qui risqueraient de pénaliser son résultat ou de réduire la valeur de son patrimoine, le Groupe a décidé de couvrir ses achats de droits systématiquement dès la signature du contrat. La couverture est alors pondérée en fonction de l'échéance du sous-jacent. Les engagements d'achat de droits sur des périodes supérieures à 24 mois sont couverts partiellement.

Le Groupe n'utilise que des produits simples lui garantissant un montant couvert et un taux maximum de couverture, ce sont pour l'essentiel des achats à terme.

Un rapport sur l'évolution du risque de change est élaboré chaque mois afin d'aider au pilotage de la gestion des risques.

Analyse de la sensibilité au risque de change (USD)

	en M€ (1)	Total
Actifs	4,2	4,2
Passifs	(2,9)	(2,9)
Hors bilan	(26,6)	(26,6)
Position avant gestion	(25,3)	(25,3)
Couvertures	27,4	27,4
Position nette après gestion	2,0	2,0

(1) valorisé au cours de clôture soit 1,3789

L'intégralité du bilan est couvert, ainsi que 92% des engagements hors bilan.

Pour couvrir les risques de marché, le Groupe a procédé au cours du 1^{er} semestre à 15 nouvelles couvertures de change de ses passifs libellés en USD pour une valeur totale de 8 M€ correspondant à la totalité des engagements pris au cours de la période.

L'exposition nette en devises, après prise en compte des couvertures pour l'ensemble du Groupe est une position vendeuse de dollars de 2,0 M€, le risque de perte sur la position nette globale en devise du fait d'une évolution défavorable et uniforme de 1 centime d'euro contre le dollar serait de 0,02 M€.

RISQUE DE TAUX D'INTERET

Le Groupe est exposé aux risques liés à l'évolution des taux d'intérêt. La gestion du risque de taux relatif à la position nette de trésorerie du Groupe est établie en fonction de la situation consolidée et des conditions de marché.

L'objectif principal de la politique de gestion du risque de taux est d'optimiser le coût de financement du Groupe et de maximiser les produits de trésorerie.

Les principales caractéristiques des actifs financiers et dettes financières sont les suivantes :

Echéancier des actifs et des dettes financières au 30/06/2009

en M€	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans	Total
Actifs financiers à taux variable	33,5	0,1	4,2	37,8
Autres actifs financiers à taux fixe	-	-	-	-
Total actifs financiers	33,5	0,1	4,2	37,8
Passifs financiers à taux variable	41,0	0,2	3,6	44,8
Autres passifs financiers à taux fixe		1,3		1,3
Total dettes financières	41,0	1,5	3,6	46,1

Les dettes financières tiennent compte d'un montant de 0,3 M€ de crédit-bail.

Sensibilité des positions nettes à taux variable

en M€	taux variable		non exposé	Total
	< 1 an	> 1 an		
Actifs financiers	33,5	0,1	4,2	37,8
Passifs financiers	(41,0)	(1,5)	(3,6)	(46,1)
Position nette	(7,5)	(1,4)	(0,6)	(8,3)

Au 30 juin 2009, la position nette à taux variable du Groupe est un passif de 8,3 M€ Il est constitué principalement d'une dette bancaire et de placements en OPCVM de trésorerie monétaires ainsi qu'en prêts à taux variable.

Le financement apporté par le Groupe à ses filiales en contrôle conjoint est traité comme un actif financier à hauteur de la quote-part de détention par le coactionnaire. A contrario, le financement apporté par le coactionnaire dans ces sociétés sous contrôle conjoint est reporté en dette financière dans la même proportion.

L'impact d'une hausse des taux d'intérêts de 1% (cent points de base) serait de + 0,1 M€ en année pleine sur le coût de l'endettement financier net ; de même une baisse des taux d'intérêts de 1% (cent points de base) engendrerait une économie de 0,1 M€ en année pleine sur le coût de l'endettement financier net.

POLITIQUE DE PLACEMENT

La politique de placement du Groupe vise à disposer de disponibilités pouvant être rapidement mobilisées sans prise de risque sur le capital placé. L'approche du Groupe est résolument prudente et non spéculative.

Tous les supports sur lesquels le Groupe investit répondent aux critères définis par la norme IAS 7. Ainsi, certaines règles prudentielles doivent être respectées dans le cadre des placements de trésorerie du Groupe :

- ne pas détenir plus de 5% de l'actif d'un fonds (ratio d'emprise) ;
- ne pas investir plus de 20% des disponibilités sur un même support ;
- limiter le risque crédit des fonds en imposant un investissement obligatoire en « investment grade » à l'intérieur de chaque fonds.

Les rendements de ces produits sont contrôlés régulièrement et diffusés à la direction une fois par mois. Un reporting précis des différents risques de ces placements est également diffusé tous les trimestres.

ÉCHEANCES

Les échéances des instruments de couverture (valorisés en euro au cours de couverture à terme) sont les suivantes :

	30/06/2009			31/12/2008		
	Total	< 1 an	de 1 à 5 ans	Total	< 1 an	de 1 à 5 ans
Métropole Télévision	17,9	0,5	17,4	17,9	0,8	17,1
SND	6,7	6,7	-	11,7	11,7	-
HSS	3,0	3,0	-	-	-	-
TOTAL	27,6	10,2	17,4	29,6	12,5	17,1

JUSTE VALEUR

	30/06/2009	31/12/2008
	Juste valeur	Juste valeur
Achats à terme		
Métropole Télévision	(0,2)	(0,1)
SND	(0,3)	0,1
HSS	(0,1)	-
TOTAL	(0,5)	(0,0)

INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES

Ils sont classés en autres actifs financiers courants lorsque la valeur de marché de ces instruments est positive et classés en passifs financiers courants lorsque leur valeur de marché est négative.

20.4. Effet en résultat des instruments financiers

	30/06/2009	Ventilation par catégorie d'instruments					
	Effet en résultat	Juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Placements détenus jusqu'à leur échéance	Prêts et créances	Dettes au coût amorti	Instruments dérivés
Impact sur le résultat financier	10,6						
Total des produits d'intérêts	0,8	0,2	-	-	0,7	-	-
Total des charges d'intérêts	(0,3)	(0,1)	-	-	-	(0,2)	-
Réévaluation	10,4	10,5	-	-	-	-	(0,1)
Profits ou pertes nets	(0,3)	(0,3)	-	-	-	-	-
Résultat de cession	-	-	-	-	-	-	-
Impact sur le résultat d'exploitation	(4,0)						
Profits ou pertes nets	1,0	-	-	-	(0,5)	1,4	-
Dépréciation nette	(5,0)	-	-	-	(5,0)	-	-
Gain net / (Perte nette)	6,7	10,3	-	-	(4,8)	1,2	(0,1)

	30/06/2008	Ventilation par catégorie d'instruments					
	Effet en résultat	Juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Placements détenus jusqu'à leur échéance	Prêts et créances	Dettes au coût amorti	Instruments dérivés
Impact sur le résultat financier	11,6						
Total des produits d'intérêts	2,3	-	-	-	2,3	-	-
Total des charges d'intérêts	(1,1)	(0,4)	-	-	-	(0,7)	-
Réévaluation	10,0	9,9	-	-	-	-	0,1
Profits ou pertes nets	0,4	0,4	-	-	-	-	-
Résultat de cession	-	-	-	-	-	-	-
Impact sur le résultat d'exploitation	(0,4)						
Profits ou pertes nets	(1,4)	-	-	-	(1,4)	-	-
Dépréciation nette	1,0	-	-	-	1,0	-	-
Gain net / (Perte nette)	11,2	9,9	-	-	2,0	(0,7)	0,1

21. TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

	30/06/2009	31/12/2008
Placement de trésorerie auprès de Bayard d'Antin	-	-
FCP et SICAV monétaires	14,0	33,0
Trésorerie en banque	19,4	7,5
Total trésorerie et équivalents de trésorerie	33,5	40,5

La trésorerie et les valeurs mobilières de placement sont des actifs financiers détenus à des fins de transaction (juste valeur par résultat) et sont donc évaluées à leur juste valeur.

Les FCP et SICAV monétaires ne comportent pas de plus-values latentes, celles-ci ayant été réalisées au 30 juin 2009.

22. CAPITAUX PROPRES

22.1. Politique de gestion du capital

La gestion des capitaux propres du Groupe se rapporte essentiellement à la politique de distribution de dividendes et plus généralement de rémunération de l'actionnaire de Métropole Télévision. Elle vise également à maintenir une structure de capitaux propres et le rapport entre capitaux propres et trésorerie / endettement net à des niveaux jugés sains et prudents tout en optimisant le coût du capital.

Dans cette perspective, afin de financer à la fois sa croissance et la rémunération de ses actionnaires, M6 a mis en place au cours de l'année 2008 deux lignes de crédit bancaire pour un montant cumulé de 85 M€. Par ailleurs, le Groupe a également mis en place une ligne de crédit auprès de son actionnaire principal (Bayard d'Antin) pour 50 M€

Au 30 juin 2009, les lignes de crédit sont tirées à hauteur de 40 M€.

Le Groupe garde toutefois une capacité d'endettement significative ne rendant donc pas nécessaire un financement complémentaire par appel au marché.

Concernant la rémunération de l'actionnaire, le Groupe s'est fixé depuis au moins 2004 pour objectif de distribuer un dividende de l'ordre de 80% du bénéfice net (des activités poursuivies, part du Groupe) par action. M6 a en outre activé en 2007 un programme de rachat d'actions sur 3 ans, portant sur 10% maximum du capital en vue de leur annulation et sous réserve d'une acquisition significative. Au cours du premier semestre 2009, M6 n'a acheté aucune de ses actions dans le cadre de ce programme .

En outre, au 30 juin 2009, M6 détenait 355 323 de ses actions. Cette auto-détention est affectée d'une part, à l'attribution gratuite d'actions, d'autre part, à l'animation du marché dans le cadre d'un contrat de liquidité confié à Exane.

Hormis les augmentations de capital dans le cadre de l'exercice d'options de souscription d'actions et bien que disposant d'autorisations données par l'Assemblée Générale des actionnaires afin de procéder dans des cas définis à une augmentation de son capital (par émission d'actions ordinaires et / ou de valeurs mobilières donnant accès au capital), la société n'envisage pas à court terme d'émettre de nouvelles actions. Sur le premier semestre 2009, M6 n'a procédé à aucune augmentation de capital.

Du fait de son objet social et de l'exploitation par la société d'une licence de diffusion de télévision hertzienne analogique et numérique, un cadre légal et réglementaire spécifique s'applique néanmoins à la détention du capital social de la société. Ainsi, l'article 39 de la loi n°86-1067 du 30 septembre 1986 modifiée, ainsi que la loi n°2001-624 du 17 juillet 2001, précise qu'aucune personne physique ou morale, agissant seule ou de concert, ne peut détenir directement ou indirectement plus de 49% du capital ou des droits de vote d'une société titulaire d'une autorisation relative à une service national de télévision par voie hertzienne terrestre. Il en résulte que toute décision susceptible d'entraîner la dilution ou la relation des actionnaires existant doit être appréciée au regard de cette contrainte légale spécifique

22.2. Actions composant le capital de Métropole Télévision

Nombre d'actions émises :

<i>en milliers</i>	30/06/2009	31/12/2008
Actions ordinaires de 0,4€	128 955	128 955

Nombre d'actions en circulation :

<i>en milliers</i>	30/06/2009	31/12/2008
A l'ouverture	128 643	129 677
Exercice des options d'achat et de souscription d'actions		0
Attributions d'actions gratuites	(86)	(7)
Variation du contrat de liquidité	43	(46)
Application du programme de rachat d'actions (avant annulation)		(980)
A la clôture	128 599	128 643

Les actions composant le capital de Métropole Télévision sont toutes des actions ordinaires avec un droit de vote simple.

Les actions sont entièrement libérées.

Sept plans de souscriptions d'actions et deux plans d'attribution gratuites, accordés à certains cadres et cadres dirigeants du Groupe, sont en place au 30 juin 2009.

PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS

Le programme de rachat d'actions initié en 2007 n'a pas été activé au cours du semestre. En conséquence, aucune action n'a été rachetée pour être annulée.

22.3. Variations de capitaux propres ne transitant pas par le compte de résultat

Les variations de justes valeurs des instruments financiers dérivés, des pertes et gains actuariels et des écarts de conversion sont comptabilisées en capitaux propres dans la rubrique « autres réserves ». L'impact sur les capitaux propres en autres réserves s'analyse comme suit :

Solde des autres réserves au 01/01/2008	(13,4)
Résultat de change réalisé sur opérations non échues	-
Nouvelles couvertures	0,1
Variations des anciennes couvertures	3,4
Échéances des couvertures	6,0
Échéances des opérations sur résultat réalisé enregistré en capitaux propres	-
Variation sur les actifs détenus en vue d'être cédés	-
Variation sur les actifs disponibles à la vente	0,5
Variation sur les retraites	0,3
Solde des autres réserves au 31/12/2008	(3,1)
Résultat de change réalisé sur opérations non échues	-
Nouvelles couvertures	-
Variations des anciennes couvertures	(0,1)
Échéances des couvertures	2,8
Échéances des opérations sur résultat réalisé enregistré en capitaux propres	-
Variation sur les actifs détenus en vue d'être cédés	-
Variation sur les actifs disponibles à la vente	(0,1)
Variation sur les retraites	0,2
Solde des autres réserves au 30/06/2009	(0,4)

23. DETTES FINANCIÈRES

Les variations de l'endettement net sont les suivantes :

	30/06/2009	31/12/2008
Dettes bancaires	1,4	1,7
Autres	3,7	3,3
Total dettes financières non courantes	5,1	5,0
Dettes bancaires	40,0	-
Autres	1,0	1,1
Total dettes financières courantes	41,0	1,1

L'endettement net du Groupe au 30 juin 2009 se ventile par échéance de la façon suivante :

	Total 30/06/2009	< 1 an	De 1 à 5 ans	> 5 ans
Total dettes financières	46,1	41,0	1,4	3,7
	Total 31/12/2008	< 1 an	De 1 à 5 ans	> 5 ans
Total dettes financières	6,1	1,1	1,7	3,3

Le solde des dettes financières se compose principalement:

- de la dette bancaire M6 (40,0 M€) ;
- de la quote-part de dettes des sociétés co-détenues (3,1 M€) ;
- d'une dette bancaire souscrite par Cyréalisis afin de financer sa croissance externe (1,4 M€) ;
- d'avances conditionnées portées par Hugo Films (0,9 M€) ;
- de dettes sous forme d'un crédit-bail dans le cadre de financement d'actifs corporels au Football Club des Girondins de Bordeaux (0,5 M€).

Le Groupe a mis en place en 2008 des lignes bancaires à moyen terme pour un montant total de 85 M€, afin d'assurer à tout moment la liquidité.

Ces lignes comportent une clause de changement de contrôle, ainsi que des clauses de ratios financiers. L'ensemble de ces clauses est respecté jusqu'à ce jour.

Au 30 juin 2009, ces lignes sont tirées à hauteur de 40,0 M€.

Par ailleurs, le Groupe a également mis en place une ligne de crédit auprès de son actionnaire principal (Bayard d'Antin) pour 50 M€. Cette ligne n'était pas tirée au 30 juin 2009.

24. PASSIFS FINANCIERS

Les instruments financiers à des fins de couverture des programmes d'attribution d'actions gratuites ont été soldés en mai 2009.

En application de l'IAS 32 *Instruments financiers – informations à fournir et présentation*, cet engagement a été reconnu pour sa valeur actuelle comme un passif financier en contrepartie des capitaux propres (autres réserves).

25. INDEMNITÉS DE DÉPART EN RETRAITE

Les engagements pris au titre des indemnités de départ en retraite ne sont pas couverts par un contrat d'assurance ou des actifs dédiés.

PRINCIPALES HYPOTHESES ACTUARIELLES

en %	30/06/2009	31/12/2008	30/06/2008
Taux d'actualisation	6,00	5,70	6,00
Augmentations de salaires futures *	3,60	3,60	3,60
Taux d'inflation	2,00	2,00	2,00

* médiane établie en fonction de l'âge et du statut

CHARGES COMPTABILISEES DANS LE COMPTE DE RESULTAT

	30/06/2009	30/06/2008
Coût du service courant	(0,3)	(0,9)
Coûts des intérêts sur l'obligation	(0,1)	0,2
Amortissement des coûts des services passés	-	-
Dépense nette	(0,4)	(0,7)

PROVISION ET VALEUR ACTUALISEE DE L'OBLIGATION

	30/06/2009	30/06/2008
Obligation à l'ouverture	5,1	6,1
Coût du service courant, réductions/cessations	0,3	(0,9)
Coûts des intérêts sur l'obligation	0,1	0,2
Prestations versées	-	-
Écarts actuariels - Changements d'hypothèse	(0,2)	(0,6)
Écarts actuariels - Effet d'expérience	-	-
Variation de périmètre	-	-
Obligation à la clôture	5,3	4,7

Le montant des écarts actuariels cumulés comptabilisés en capitaux propres s'élève à 0,3 M€ au 30 juin 2009.

TESTS DE SENSIBILITE AUX HYPOTHESES

Obligation à la clôture avec un taux d'actualisation de + 1% : 4,6 M€;

Obligation à la clôture avec un taux d'augmentation des salaires de + 1% : 6,2 M€

26. PROVISIONS

Les provisions ont évolué de la façon suivante entre le 1er janvier 2009 et le 30 juin 2009 :

	Provisions pour retraite (1)	Provisions pour restructuration	Provisions pour litiges (2)	Provisions pour diffusion improbable (3)	Autres provisions pour charges (4)	Total
Au 31 décembre 2008	5,1	3,7	27,5	19,7	18,5	74,5
Acquisitions de filiales	-	-	-	-	-	-
Cessions de filiales	-	-	-	-	-	-
Dotations de la période	0,4	2,3	7,3	5,3	4,2	19,4
Utilisation	-	(2,6)	(4,1)	(3,5)	(2,2)	(14,4)
Reprise non utilisée	-	(0,1)	(1,8)	(0,9)	(1,8)	(4,6)
Autres variations	(0,2)	-	-	-	-	(0,2)
Au 30 juin 2009	5,3	3,4	28,9	18,6	18,7	74,8
Courant 2008	-	3,7	27,5	19,7	18,5	69,4
Non courant 2008	5,1	-	-	-	-	5,1
Total	5,1	3,7	27,5	19,7	18,5	74,5
Courant 2009	-	3,4	28,9	18,6	18,7	69,5
Non courant 2009	5,3	-	-	-	-	5,3
Total	5,3	3,4	28,9	18,6	18,7	74,8

Au 30 juin 2009, les provisions se ventilent de la façon suivante :

⁽¹⁾ Provisions pour retraite :

- Provisions pour retraite Antenne M6	3,9
- Provisions pour retraite Diversifications	1,2
- Provisions pour retraite Chaînes Numériques	0,2
	<u>5,3</u>

⁽²⁾ Provisions pour litiges :

- Provisions pour litiges Antenne M6	14,8
- Provisions pour litiges Diversifications	11,1
- Provisions pour litiges Chaînes Numériques	3,0
	<u>28,9</u>

⁽³⁾ Provisions pour diffusion improbable :

- Provisions pour diffusion improbable Antenne M6	11,9
- Provisions pour diffusion improbable Diversifications	2,5
- Provisions pour diffusion improbable Chaînes Numériques	4,2
	<u>18,6</u>

⁽⁴⁾ Autres provisions pour charges :

- Provisions pour charges Antenne M6	7,8
- Provisions pour charges Diversifications	7,7
- Provisions pour charges Chaînes Numériques	2,2
- Provisions pour charges non affectées	1,0
	<u>18,7</u>

Les informations complémentaires relatives aux litiges en cours ne sont pas présentées individuellement dans la mesure où la communication de ces éléments pourrait être préjudiciable au Groupe.

27. ACTIFS ET PASSIFS ÉVENTUELS

	< 1 an	> 1 an	Total 30/06/2009	Total 31/12/2008	Conditions de mise en œuvre
Engagements donnés					
Achats de droits et engagements de coproductions (bruts)	182,2	677,9	860,1	608,6	Contrats signés
Avances versées au titre des achats de droits et engagements de coproductions	(12,1)	(60,6)	(72,7)	(58,9)	
<i>Achats de droits et engagements de coproductions (nets)</i>	<i>170,1</i>	<i>617,3</i>	<i>787,4</i>	<i>549,7</i>	
Transport d'images, location satellites et transpondeurs	43,9	77,8	121,8	141,0	Contrats signés
Baux non résiliables	8,6	23,1	31,7	32,2	Baux
Responsabilité sur passif des sociétés en nom collectif	-	6,6	6,6	7,7	Liquidation de la SNC
Autres	2,1	1,6	3,7	8,2	
Total des engagements donnés	224,8	726,4	951,2	738,8	

Engagements reçus

Responsabilité sur passif des sociétés en nom collectif	-	6,6	6,6	7,7	Liquidation de la SNC
Ventes de droits	22,5	2,9	25,4	14,4	Echéances annuelles
Contrats de diffusion	27,7	41,2	68,9	81,4	Contrats signés
Autres	5,5	5,2	10,7	3,1	
Total des engagements reçus	55,7	56,0	111,6	106,5	

ACHATS DE DROITS ET ENGAGEMENTS DE COPRODUCTIONS (NETS)

Ces engagements se rapportent :

- aux engagements d'achats sur des droits non encore produits ou achevés,
- aux engagements contractuels sur les coproductions en attente d'acceptation technique ou de visa d'exploitation, déduction faite des acomptes versés.

Ils sont exprimés nets des avances et acomptes versés à ce titre pour les droits correspondants non encore enregistrés en stocks.

TRANSPORT D'IMAGES, LOCATION SATELLITE ET TRANSPONDEURS

Ces engagements sont relatifs à la fourniture de services de télédiffusion et à la location de capacité satellitaire et de transpondeurs auprès de sociétés privées, tant pour la diffusion analogique que pour la diffusion numérique.

Ces engagements ont été valorisés en prenant pour chaque contrat les montants restant dus jusqu'à leur échéance.

BAUX NON RESILIBLES

Il s'agit des paiements futurs minimaux pour des contrats de location simple non résiliables et en cours à la clôture de l'exercice. Ils se rapportent pour l'essentiel à des locations immobilières.

RESPONSABILITE SUR PASSIF DES SOCIETES EN NOM COLLECTIF

Dans la mesure où les associés d'une société en nom collectif répondent indéfiniment et solidairement des dettes portées par la société, le Groupe présente en engagements hors bilan donnés le total du passif des sociétés en nom collectif qu'il détient, retraité des comptes de régularisation ainsi que des comptes courants d'associés, et en engagement hors bilan reçus la quote-part de ce passif détenu par les autres associés.

VENTES DE DROITS

Ces engagements recouvrent les contrats de ventes de droits de diffusion non encore disponibles au 30 juin 2009.

CONTRATS DE DIFFUSION

Ces engagements concernent les contrats de diffusion des chaînes du Groupe auprès de Canal+ France et des autres distributeurs.

Ces engagements ont été valorisés en prenant pour chaque contrat les montants restant dus jusqu'à leur échéance certaine ou probable.

La présentation des engagements du Groupe n'omet pas l'existence d'un engagement hors bilan significatif selon les normes comptables en vigueur.

Les actifs immobilisés du Groupe ne sont assortis d'aucun nantissement ou hypothèque.

28. PARTIES LIÉES

28.1. Identification des parties liées

Les parties liées au Groupe sont les sociétés non consolidées, les coentreprises et les entreprises associées, RTL Group, actionnaire du Groupe à hauteur de 48,56%, Bertelsmann AG, actionnaire de RTL, les mandataires sociaux et les membres du Conseil de Surveillance.

28.2. Transactions avec les actionnaires

PRET AUX ACTIONNAIRES

Aux termes d'une convention de placement de trésorerie signée entre Bayard d'Antin SA et Métropole Télévision en date du 1^{er} décembre 2005, la société Métropole Télévision a la possibilité de prêter ses disponibilités de trésorerie à la société Bayard d'Antin soit au jour le jour, soit en bloquant une partie de ce prêt sur une période ne pouvant excéder 3 mois. La rémunération prévue par cette convention est conforme aux conditions du marché.

Cette convention a été mise à jour au 01/01/2009 et prévoit la possibilité pour M6 d'emprunter auprès de Bayard d'Antin, pour autant que le montant emprunté n'excède 48% des montants empruntés auprès des établissements bancaires, pour des périodes allant de 1 semaine à 3 mois ; les conditions sont conformes aux conditions de marché.

Afin de respecter la politique de placement de Métropole Télévision, le placement à Bayard d'Antin ne pourra excéder 20% des liquidités bancaires du Groupe Métropole Télévision.

Au 30 juin 2009, le compte courant journalier entre M6 et Bayard d'Antin est soldé.

TRANSACTIONS COURANTES

	30/06/2009		30/06/2008	
	RTL Group	BERTELSMANN (hors RTL Group)	RTL Group	BERTELSMANN (hors RTL Group)
Ventes de biens et services	0,9	0,2	0,7	4,6
Achats de biens et services	(15,4)	(0,4)	(18,1)	(4,2)

Les ventes et les achats effectués avec les actionnaires ont été conclus à des conditions normales de marché.

Les soldes bilanciaux résultant de ces ventes et achats sont les suivants :

	30/06/2009		31/12/2008	
	RTL Group	BERTELSMANN (hors RTL Group)	RTL Group	BERTELSMANN (hors RTL Group)
Créances	7,1	0,1	7,8	0,2
Dettes	7,7	0,1	8,0	0,6

28.3. Transactions avec les coentreprises

Les transactions suivantes ont été réalisées entre les filiales du Groupe et les coentreprises (principalement TCM DA, TF6, Série-Club et HSS Belgique) :

	30/06/2009	30/06/2008
à 100%		
Ventes de biens et services	4,7	1,7
Produits financiers	0,0	0,2
Achats de biens et services	(2,1)	(1,3)

Les ventes et les achats effectués avec les coentreprises ont été conclus à des conditions normales de marché.

Les soldes bilanciels résultant de ces ventes et achats sont les suivants :

	30/06/2009	31/12/2008
à 100%		
Créances	8,1	7,2
<i>dont financement</i>	<i>5,1</i>	<i>3,8</i>
Dettes	5,1	2,0
<i>dont financement</i>	<i>4,2</i>	<i>0,6</i>

Les créances relatives au financement sont constituées des remontées des résultats des sociétés de personnes auprès de leur société mère.

28.4. Transactions avec les entreprises associées

Il n'y a pas eu de transactions significatives au cours du 1^{er} semestre 2009 avec la société Tyre dating.

28.5. Transactions avec les dirigeants

La rémunération versée au cours du premier semestre 2009 aux quatre membres du Directoire représente un total de 1 842 933 € et se ventile en une part fixe pour 908 913 € et une part variable pour 934 020 €.

Au 30 juin 2009, aucune nouvelle attribution d'options de souscription d'actions ou d'actions gratuites au bénéfice des membres du Directoire n'a été décidée.

Au cours de la période, aucune option n'a été levée par un des membres du Directoire au titre des plans d'options d'achat et de souscription d'actions antérieurs.

Dans le cadre du plan d'attribution d'actions gratuites du 2 mai 2007, 25 490 actions gratuites ont été livrées aux membres du Directoire. La période d'incessibilité fiscale de ces actions expire au 1^{er} mai 2011.

Par ailleurs, au même titre et dans les mêmes conditions que les salariés du Groupe, les membres du Directoire pourront bénéficier d'une indemnité légale de fin de carrière dont le coût global est décrit en note 25.

Au 30 juin 2009, aucun jeton de présence n'a été versé aux membres du Conseil de Surveillance au titre de 2009. Un montant de 60 000 € a néanmoins été provisionné dans les comptes semestriels dans ce cadre.

Les membres du Conseil de Surveillance détiennent au 30 juin 2009 2 100 actions du Groupe.

29. EVÉNEMENTS POST CLÔTURE

A la connaissance de la société, aucun événement significatif n'est intervenu depuis le 1^{er} juillet 2009 susceptible d'avoir ou ayant eu dans un passé récent une incidence significative sur la situation financière, le résultat, l'activité et le patrimoine de la société et du Groupe.

30. PERIMETRE

Société	Forme	Activité	30/06/2009		31/12/2008	
			% de contrôle	Méthode de consolidation	% de contrôle	Méthode de consolidation
ANTENNE M6						
Métropole Télévision - M6	SA	Société mère	-	IG	-	IG
M6 Publicité	SASU	Régie publicitaire	100,00 %	IG	100,00 %	IG
M6 Bordeaux	SAS	Décrochage local	100,00 %	IG	100,00 %	IG
M6 Toulouse	SAS	Décrochage local	100,00 %	IG	100,00 %	IG
C. Productions	SA	Production d'émissions	100,00 %	IG	100,00 %	IG
M6 Films	SA	Coproduction de films	100,00 %	IG	100,00 %	IG
Métropole Production	SA	Production d'œuvres audiovisuelles	100,00 %	IG	100,00 %	IG
Studio 89 Productions	SAS	Production d'émissions audiovisuelles	100,00 %	IG	100,00 %	IG
CHAINES NUMERIQUES						
M6 Thématique	SA	Holding des chaînes numériques	100,00 %	IG	100,00 %	IG
Eti TV - W9	SNC	Chaîne musicale W9	100,00 %	IG	100,00 %	IG
Fun TV	SNC	Chaîne musicale Fun TV	100,00 %	IG	100,00 %	IG
M6 Communication	SAS	Chaînes musicales M6 Music Black - Rock - Hit	100,00 %	IG	100,00 %	IG
Paris Première	SA	Chaîne numérique Paris Première	100,00 %	IG	100,00 %	IG
Sedi TV - Téva	SA	Chaîne numérique Téva	100,00 %	IG	100,00 %	IG
Série Club	SA	Chaîne numérique Série Club	50,00 %	IP	50,00 %	IP
TF6	SCS	Chaîne numérique TF6	50,00 %	IP	50,00 %	IP
DIVERSIFICATIONS ET DROITS AUDIOVISUELS						
FC Girondins de Bordeaux	SASP	Club de Football	100,00 %	IG	100,00 %	IG
33 FM	SAS	Édition et diffusion de programmes radio	85,00 %	IG	85,00 %	IG
Girondins Expressions	SASU	Chaîne TV dédiée aux Girondins 24h / 24h	100,00 %	IG	100,00 %	IG
Girondins Horizons	SASU	Agence de voyages	100,00 %	IG	100,00 %	IG
M6 Foot	SAS	Holding activité sportive	100,00 %	IG	100,00 %	IG
Citao	SARL	Magazine de presse écrite	100,00 %	IG	100,00 %	IG
Echo6	SAS	Commercialisation de produits mobiles	50,00 %	IP	50,00 %	IP
Femmes en Ville	SAS	Magazine de presse écrite	100,00 %	IG	100,00 %	IG
Live Stage	SAS	Production de spectacles	100,00 %	IG	100,00 %	IG
M6 Éditions	SA	Société de presse	100,00 %	IG	100,00 %	IG
M6 Événements	SA	Production de spectacles	100,00 %	IG	100,00 %	IG
M6 Interactions	SAS	Exploitation des droits dérivés	100,00 %	IG	100,00 %	IG
M6 Web	SAS	Société internet et télématique	100,00 %	IG	100,00 %	IG
La boîte à News	SARL	Société internet et télématique	50,00 %	IG	50,00 %	IG
Groupeement JV	SARL	Groupeement de distribution de jeux vidéo	0,00 %	NC	49,00 %	ME
Annonces Jaunes	SA	Site internet de recherche de petites annonces	0,00 %	NC	34,00 %	ME
Sous-groupe HSS :						
Home Shopping Service	SA	Emissions de téléachat	100,00 %	IG	100,00 %	IG
Club Téléachat	SNC	Chaîne 24 h / 24 h	100,00 %	IG	100,00 %	IG
HSS Belgique	SA	Emissions de téléachat	50,00 %	IP	100,00 %	IG
HSS Hongrie	SA	Emissions de téléachat	100,00 %	IG	100,00 %	IG
Retail Concept	SAS	Vente de produits de téléachat	100,00 %	IG	100,00 %	IG
SETV Belgique	GIE	Exploitation bureau de gestion vente par téléachat	100,00 %	IG	100,00 %	IG
Télévente promotion	SA	Emissions de téléachat	100,00 %	IG	100,00 %	IG
Unité 15 Belgique	SA	Service clients	100,00 %	IG	100,00 %	IG
Unité 15 France	SA	Gestion et animation d'activité de téléachat	100,00 %	IG	100,00 %	IG
Mistergooddeal	SA	E-commerce	100,00 %	IG	100,00 %	IG
Tyredaïng	SAS	Vente à distance sur catalogue général	32,67 %	ME	32,67 %	ME
Diem 2	SA	Production / exploitation de droits audiovisuels	100,00 %	IG	100,00 %	IG
Hugo Films	SAS	Portefeuille de droits audiovisuels	100,00 %	IG	100,00 %	IG
M6 Studio	SAS	Production de longs métrages d'animation	100,00 %	IG	100,00 %	IG
Mandarin	SAS	Portefeuille de droits audiovisuels	100,00 %	IG	100,00 %	IG
Mandarin Films	SAS	Portefeuille de droits audiovisuels	100,00 %	IG	100,00 %	IG
Société Nouvelle de Distribution	SA	Distribution films cinématographiques	100,00 %	IG	100,00 %	IG
Société Nouvelle de Cinématographie	SAS	Portefeuille de droits audiovisuels	100,00 %	IG	100,00 %	IG
TCM DA	SNC	Portefeuille de droits de diffusion	50,00 %	IP	50,00 %	IP
IMMOBILIER - SANS ACTIVITE						
Immobilier 46D	SAS	Immeuble de Neuilly	100,00 %	IG	100,00 %	IG
Immobilier M6	SA	Immeuble de Neuilly	100,00 %	IG	100,00 %	IG
SCI du 107	SCI	Immeuble de Neuilly	100,00 %	IG	100,00 %	IG
M6 Diffusions	SA	Holding activité numérique	100,00 %	IG	100,00 %	IG
M6 Numérique	SAS	Holding activité numérique	100,00 %	IG	100,00 %	IG
M6 Créations	SAS	Sans activité	100,00 %	IG	100,00 %	IG
M6 Développement	SAS	Organisation de formation	100,00 %	IG	100,00 %	IG
M6 Divertissement	SAS	Sans activité	100,00 %	IG	100,00 %	IG
M6 Récréative	SAS	Sans activité	100,00 %	IG	100,00 %	IG
SND USA	INC	Holding activité droits audiovisuels	100,00 %	IG	100,00 %	IG
TF6 Gestion	SA	Gérante de TF6	50,00 %	IP	50,00 %	IP

IG : Intégration globale
IP : Intégration proportionnelle
ME : Mise en équivalence
NC : Non consolidé

Le Groupe n'est ni actionnaire, ni partie prenante dans aucune société « ad hoc ».

KPMG Audit
1, cours Valmy
92923 Paris La Défense Cedex

PricewaterhouseCoopers Audit
63, rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex

ERNST & YOUNG et Autres
41, rue Ybry
92576 Neuilly-sur-Seine Cedex

Métropole Télévision S.A.

Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2009

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2009

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code Monétaire et Financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société Métropole Télévision S.A., relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2009, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes consolidés semestriels résumés ont été établis sous la responsabilité du directoire. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le changement de méthode comptable, exposé dans la note 4 « Impacts des changements de méthodes » de l'annexe des comptes consolidés semestriels résumés, relatif à l'application de la norme IFRS 8 – Secteurs opérationnels à compter du 1er janvier 2009.

2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes consolidés semestriels résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés semestriels résumés.

Paris La Défense et Neuilly-sur-Seine, le 28 juillet 2009

Les Commissaires aux Comptes

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

PricewaterhouseCoopers Audit

ERNST & YOUNG et Autres

Xavier Troupel

Marc Ghilotti

Bruno Perrin